



Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

République Démocratique du Congo (RDC)

RAPPORT PÉRIODIQUE COUVRANT LA PERIODE D'AVRIL 2017 - JUILLET 2018

| | |
|--|--|
| Titre du Programme : LA PAIX EST LA VOIE DE DEVELOPPEMENT | Numéro du Programme (le cas échéant) Numéro de référence du projet au MPTF : |
| Entités participantes de l'ONU : UNHABITAT, OIM, UNESCO, PNUD et FAO | Partenaires d'exécution : Gouvernement : CFI MONUSCO : ONG Nationales : ACIAR Entreprises privées |
| Budget total du Programme (en USD) : Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : 1.581.895 Contributions propres : Autres Contributions : | Durée du Programme : Durée totale : 15 Mois Date de démarrage : Avril 2017 Date de fin prévue à l'origine : Avril 2018 Date de fin actuelle Juillet 2018 |
| Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours Évaluation du rapport à mi-parcours - veuillez joindre le document le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : x Évaluation finale - veuillez joindre le document le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : | Rapport soumis par : Nom : Adam KANDINE Titre : Team Leader Organisation participante (principale) : UNHABITAT E-mail: adam.kandine@un.org Nom: Salvador SAFARI Titre : Coordonnateur Organisation participante : UNHABITAT E-mail : salvador.shamamba@un.org |

TABLE DE MATIERES

| | |
|--|-----------------------------|
| PARTIE 1 – LES PROGRES | 3 |
| Objectif Spécifique 1 | 3 |
| Objectif Spécifique 2 | Erreur ! Signet non défini. |
| Objectif Spécifique 3 | 9 |
| Objectif Spécifique 4 | 19 |
| Objectif Spécifique 5 | Erreur ! Signet non défini. |
| Objectif Spécifique 6 | 31 |
| PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT | 35 |
| PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION | 36 |
| PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| ANNEXES – CADRE LOGIQUE | 39 |

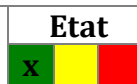
PARTIE 1 – LES PROGRES

Ce rapport final présente la synthèse des progrès obtenus depuis le lancement de la deuxième phase du projet « Amani ni njia ya maendeleo », du 30 Avril 2017 jusqu’au 12 Juillet 2018.

Objectif Spécifique 1 : Cohabitation pacifique et collaboration renforcées au sein de la Réserve à Faune d’Okapi (RFO)

La Cohabitation pacifique et la collaboration sont maintenant renforcées au sein de la RFO, en effet 5 conflits ont été identifiés lors du début du projet comme cause de manque de cohabitation pacifique et de collaboration au sein de la RFO. Ces conflits sont entre autres l’exploitation des ressources naturelle le ravage des cultures des communautés par les animaux sauvage, l’insuffisance des collaborations entre la RFO et les leaders communautaires, le manque d’emplois des jeunes et l’insécurité dans l’espace RFO. Cependant certaines activités mises en place par le projet notamment la vulgarisation des DARN, le dialogue démocratique, le refoulement des animaux dévastateurs des champs et le lotissement des champs en couloir, la participation des chefs de chefferies aux réunions de coordination des sites, le recyclage des éco gardes, de la PNC et des autorités territoriales sur des thématiques liées la protection des droits humains, ont tous contribué sensiblement à la réduction à hauteur de 80% des conflits au sein de la population. Il convient de noter que sur les 5 conflits identifiés 4 ont été résolus excepté le conflit lié au manque d’emplois des jeunes. Cependant 97% des personnes interrogées par le projet déclarent avoir une bonne relation avec les autres membres de la communauté, ce qui démontre une amélioration de 8% (**89% données de base**) de plus de la collecte de données de base. En plus 75 % de la population dont 74% d’Hommes et 76 % Femmes déclarent être satisfaits de la gestion de la RFO. Outre cela 82% des gens dont 80% des femmes et 84% d’hommes déclarent avoir des interactions quotidiennes avec les communautés voisines à travers des activités culturelles et ecclésiastiques. Cependant le nombre des plaintes adressées à la RFO a été réduit de trois quart passant de 12 à la collecte de donnée de base à 3 plaintes de ravage de culture par les animaux sauvages.

| | |
|---|-------------|
| Résultat 1.1 : Gestion des ressources naturelles (Zone agricole, animales, ressources piscicoles et bois) est améliorées | Etat |
|---|-------------|



L’objectif global de création de la RFO est de protéger la biodiversité d’une zone comprenant la plus forte densité d’okapis et les dernières populations d’éléphants de forêt de la RD Congo, mais aussi de réfléchir sur le bien-être social des habitants de cette Reserve.

C’est concomitamment a cette réflexion qu’a été lancé ce projet qui a répondu à cette préoccupation en mettant en place le processus de zonage (affectation des terres pour divers usages) qui n’existait pas, pour identifier les zones de subsistance des communautés locales et peuples autochtones afin de permettre à ces dernières d’accéder aux ressources naturelles (RN). L’ICCN, ses partenaires (WCS et WCG), les CL, PA inclus et l’autorité publique ont de commun accord élaborés un outil intitulé « Directives d’Accès aux Ressources Naturelles, DARN » pour permettre aux communautés locales et peuples autochtones l’accès à l’utilisation durable des ressources naturelles/terres dans la RFO.

Les résultats de la collecte des données organisée par le projet démontrent que la gestion des ressources naturelles (Zone agricole, animales, ressources piscicoles et bois) est maintenant améliorée. Plus de 80 heures et 40 séances de sensibilisation à travers les théâtres participatifs, la distribution des dépliants, les journées portes ouvertes, touchant 4536 Personnes dont 1623 Hommes ayant l’âge compris entre 18 et 35 ans et 1098 ayant l’âge de 36 ans et plus et 1002

femmes ayant l'âge compris entre 18 et 35 ans et 813 ayant l'âge de 36 ans et plus ont été consacrés par le Projet pour la vulgarisation de Directive d'accès aux Ressources Naturelles. Cependant le projet a facilité la validation des DARN par les parties prenantes (autorités coutumières, autorités publiques, services étatiques, comités de pilotage de chefferies/structure de gouvernance locale, ICCN et la société civile ; la vulgarisation des DARN auprès des communautés riveraines de la RFO ; les sensibilisations au niveau des structures communautaires et de leaders d'opinions, au total 18 structures ont été touchées par ces séances, notamment 7 CCSP, 5 comités de pilotage, 5 ETD, et l'ICCN touchant 271 personnes dont 205 hommes bantous, 41 femmes bantous et 25 hommes PA, les femmes PA ne se sont pas représentées dans les différentes structures ciblées. Par ailleurs 83 % de la population dont 85% d'hommes et 82% des femmes de la RFO déclarent être satisfaits de la gestion des ressources naturelles.

Il convient de retenir qu'un accent particulier a été sur l'agriculture, la chasse et la pêche. Par rapport à l'agriculture : la réunion s'est articulée sur le mode d'accès à la terre (ouverture d'espace agricole et l'utilisation des jachères), la superficie à exploiter, le respect du calendrier agricoles, les techniques et pratiques d'une agriculture durable.

Par rapport à la chasse : le permis et l'autorisation de chasse de subsistance sont deux éléments importants qui donnent aval aux chasseurs d'entrer en forêt. Cependant, quelques techniques et méthodes de chasse ont été expliquées aux CL et PA ; et la chasse de subsistance à la RFO ne peut se pratiquer que dans les zones réservées à la chasse et non dans les zones intégrales. La liste des espèces totalement, partiellement et non protégées a été remise aux participants.

Par rapport à la pêche : la pêche par des techniques (filet à grandes mailles \geq 3 pouces, hameçons, nasses) est autorisée dans les zones de subsistance. En l'occurrence, l'utilisation des produits toxiques dans les cours d'eau est strictement interdite. Toutefois, le permis annuel de pêche est exigé pour les pêcheurs artisanaux utilisant les méthodes assez performantes et professionnelles.

Produit 1.1.1 : La sensibilité des parties prenantes est accrue sur la gestion des ressources naturelles

La sensibilité des parties prenantes est maintenant accrue sur la gestion des ressources naturelles, cependant une enquête CAP a été organisée par le Projet du 28 mai 2018 au 05 Juin 2018 et les données collectées démontrent que 76 % des gens interrogés ont un niveau de connaissances amélioré sur la gestion des ressources naturelles contre 52% au début du projet (donnée de base) , 73 % des gens ont un bon niveau de perceptions sur la gestion des ressources naturelles contre 42% au début du projet (donnée de base) , 69 % des gens ont changé leurs attitudes sur la gestion des ressources naturelles contre 38% au début du projet (donnée de base). En outre il s'observe une diminution du nombre des cas d'immigration déclarés, passant de 68 cas au début du projet à 3 cas en Juin 2018 grâce aux activités de sensibilisation sur les directives d'accès aux ressources naturelles et à la fermeture des certains sites d'exploitation minière illicite. Signalons aussi que le nombre des cas d'immigration déclarées a été sensiblement réduit passant de 186 cas (donnée de base) d'immigration déclarés à 57 immigrés pour la période allant de Mars à Juin 2018.

| | | | |
|---|---|-------------|---|
| Résultat 1.2 : Fonctionnement du comité de coordination du site est renforcé | <table border="1"> <tr> <td data-bbox="1313 1917 1353 1960">Etat</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1313 1960 1457 2000">  </td> </tr> </table> | Etat |  |
| Etat | | | |
|  | | | |

Le fonctionnement du comité de coordination du site est maintenant renforcé. Les données collectées auprès des plateformes de dialogue démontrent une représentation équilibrée dans sa composition, cependant sur les 47 membres qui composent les ILP (plateformes), les hommes ayant 36 ans et plus sont représentés à 79%, les femmes ayant 36 ans et plus à 21 %, et les jeunes dont la tranche d'âge est comprise entre 18 et 35 ans à 17%. En outre 96% des membres des plateformes estiment que les intérêts des différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée des questions de stabilisation sont représentés, les plateformes sont composées de toutes les ethnies du territoire de Mambasa, y compris aussi les peuples autochtones (6 Pygmées dont 2 femmes). En plus de cela 90 % des membres des ILP se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles. En outre 89% des membres des plateformes, se sentent très bien à l'aise lorsqu'ils prennent la parole pour exprimer leurs points de vue. 89% des membres des ILP estiment qu'ils ont changé d'avis après avoir entendu ou cherché à comprendre d'autres points de vue, pendant les médiations des conflits sur les questions traitées dans les plateformes de dialogue. cependant 87% des membres arrivent très bien à changer d'opinions suite à une discussion sur un ou plusieurs sujets, en plus de cela les résultats de la collecte ont démontré que le processus de dialogue est mené de bonne foi, en outre 70% des membres de plateformes estiment qu'il n'est pas bien possible que certains membres de la plateforme essaient de perturber le travail de la plateforme et 66 % pense qu'il est très bien possible que la plateforme soulève une question auprès des autorités à laquelle ils tiennent particulièrement. En outre la majorité des participants sont capables de décrire précisément les processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées, 79% des participants estiment très bien la fréquence à laquelle ils s'adressent directement aux acteurs étatiques/élus sur la stabilisation et n'ont pas d'inquiétude à demander que des questions soient soulevées pour leur compte.

Produit 1.2.1 : Capacités du Comité de Coordination du site est renforcées

Les données collectées par le projet en date du 28 mai 2018 au 05 juin 2018 démontrent que les capacités du comité de coordination du site sont maintenant renforcées, en outre le projet a consacré plus de 200 heures à la formation de 274 femmes et 728 hommes dont 22 pygmées représentants des peuples autochtones (18 hommes et 4 femmes) sur la cohabitation pacifique entre la RFO et la Communauté Locale, le Renforcement de capacités des jeunes en stabilisation pour la paix et la transformation des conflits /Stratégie ISSSS, Formation des agriculteurs sur l'installation des champs en couloir dans les zones agricoles, Formation des agriculteurs sur l'analyse du calendrier agricole, le conditionnement et gestion des produits de récolte, et sur la Vulgarisation de DARN (Directive d'accès aux Ressources Naturelles) , il a permis aux communautés locales de valider et comprendre les Directives d'Accès aux Ressources Naturelles dans la RFO pour une appropriation et créer un climat d'apaisement des différentes tensions , par ailleurs les résultats post test après l'atelier ont relevé un niveau bon des connaissances d'Accès aux Ressources Naturelles dans la RFO, 982 participants soit 97% des participants ont eu une note très bonne dont 7 femmes pendant qu'au pré test les résultats ont démontrés un niveau bas des connaissances d'Accès aux Ressources Naturelles dans la RFO seulement 4% des participants ont eu une note bonne.

Défis et mesures de mitigation

Le grand défi dans cette démarche de cohabitation pacifique entre les communautés, les autorités publiques et les gestionnaires de la Réserve se résume au conflit d'intérêt des acteurs entre le soutien à l'intégrité de la Réserve et les dividendes individuelles liées aux activités d'exploitation illicite particulièrement l'exploitation artisanale de minerais. L'exploitation illégale de minerais est un enjeu à intérêt multiple qu'il est très difficile pour beaucoup d'acteurs de prendre une position tranchée en faveur de la Réserve même s'ils savent ce que dit la loi et les règles de gestion. S'il n'est pas directement lié au réseau d'exploitation illicite, il

peut avoir des affinités avec une personne de qui il a du mal à se dessaisir. Comme mesure de mitigation, il y a eu des sanctions sévères à l'intention des agents de l'ICCN qui ne respectent pas les lois et règles d'accès aux ressources naturelles dans la Réserve pour donner un exemple à suivre. En suite la campagne de conscientisation des jeunes du milieu de se désolidariser des milices et d'intégrer plutôt l'ICCN. La RFO a entrepris aussi une campagne de lobbying au niveau des autorités du pays afin de faire pression sur les commanditaires avérés dans l'atteinte à l'intégrité de la Réserve.

Le manque d'un comité de suivi des engagements pris lors de la conférence inclusive de Mambasa regroupant toutes les parties prenantes concernées par le problème de la RFO est un autre défi. Comme mesure de mitigation, nous suggérons que l'ICCN et ses partenaires mènent des plaidoyers tant au niveau provincial que des partenaires, notamment STAREC, ISSS ou tout autre intéressé pour que cette structure soit mise en place, et chercher par la suite les moyens nécessaires pour son fonctionnement.

Par ailleurs, le ravage des cultures par les animaux sauvages demeure un défi qu'il faut savoir contourner étant donné qu'on ne peut faire déplacer ces animaux et qu'il n'y a pas pour le moment un mécanisme pour les confiner à un seul endroit. Comme mesure de mitigation, nous suggérons l'intégration du refoulement de façon permanente parmi les activités prioritaires du programme de conservation communautaire en collaboration avec le programme de protection.

Le manque ou la faible retombée des dividendes de la conservation comparativement aux gains des activités illégales face à la pauvreté, le manque d'emploi et d'encadrement des jeunes constituent aussi un défi de taille. Cela est consécutif au fait que beaucoup de gens en particuliers les jeunes se livrent aux activités illicites suite au manque d'emplois et des moyens de survie. Comme mesure de mitigation nous suggérons qu'il y ait une troisième phase du projet qui mettra plus accent sur l'amélioration des conditions de vie de la population et prendra en compte l'occupation et l'encadrement des jeunes.

Coordination

La collaboration entre la coordination et les partenaires de mise en œuvre se passe très bien. Chaque partenaire dans les limites de son champ d'action fait participer les autres partenaires dans ses activités et partage les informations sur l'état d'avancement. Cette complémentarité des interventions a efficacement contribué à l'atteinte des résultats attendus. En effet, l'exécution des activités en consortium a facilité la mise en œuvre du projet sur le terrain. Cependant, au cours cette deuxième phase du projet, plusieurs organisations n'ont pas beaucoup intervenu dans la RFO comme c'était le cas dans la première phase (APEC, FAO,) excepté ACIAR, WCG et WCS qui ont plus été visibles sur terrain, alors qu'auprès des communautés les partenaires de l'ICCN que sont WCS et WCG sont toujours un peu mal compris comparativement à ses intervenants extérieurs.

Encrage institutionnel

La participation des communautés locales dans la gestion de la RFO à travers l'implication des ETD et des structures de gouvernance (CCSP et CP-CGCD) sont un atout que le projet s'est résolu de préserver. Ainsi, la participation de la communauté représentée par le Chefs de Chefferie dans les réunions de COCOSI est devenue obligatoire. Cependant, pour que la prise de position de ceux-ci reflète réellement la position et le point de vue de la communauté, recommandation a été faite pour que les Chefs des Chefferies puissent se réunir avec les comités de pilotage chaque fois avant leur venue à la réunion de COCOSI et ceux-ci soient accompagnés d'un ou deux autres membres du comité de pilotage (Le président et le secrétaire exécutif).

En plus de cela, il est important de se conformer à la stratégie nationale de conservation communautaire (CNCC) en complétant le maillot des structures de gouvernance par la création des structures de gouvernance au niveau de groupement : Comités Locaux de Conservation et de Développement (CLCD), et de maintenir toutes les structures de gouvernance opérationnelles par un encadrement de proximité.

Equité et Genre

Dans la mise en place des structures de gouvernance (particulièrement les CP-CGCD) durant la première phase du projet, l'aspect genre a été pris en compte. C'est ainsi que dans les 5 comités on trouve deux (2) femmes mais pas de peuples autochtones car elles ne se sont pas présentées au suffrage alors qu'elles sont les utilisateurs de premier rang des ressources naturelles. C'est pourquoi lors des réunions qui ont eu lieu durant la deuxième phase, une recommandation a été faite, de refondre la composition de ces comités afin d'intégrer le peuple autochtone dans leur composition. Néanmoins, dans la composition de 7 CCSP, cela a été bien respecté, car sur 84 membres, on trouve 70 bantous (56 hommes et 14 femmes) et 14 Peuples autochtones (14.hommes et 0 femmes).

Et dans toutes les réunions et séance de formation et/ou de sensibilisation nous avons au total 84 participants dont 70 bantous (56 hommes et 14 femmes) et 14 peuples autochtones, tous hommes car les femmes ont difficile à prendre parole devant le public.

Leçons apprises

Il a été clairement démontré que la plupart des conflits entre les communautés locales et les gestionnaires de la Réserve sont dus à un déficit de communication mais surtout au manque des directives claires en rapport avec la gestion des différentes zones de subsistance (zones agricoles et zones de chasse). En fait, les populations sont sensibilisées sur les différentes directives avant même les éco-gardes, ce qui se traduit sur terrain par une cacophonie sur les mesures prises par les gestionnaires de la Réserve relatives aux règles d'accès aux ressources naturelles et de gestion de ces zones. C'est ainsi que les participants à la réunion de vulgarisation des éco-gardes sur la DARN et la stratégie d'immigration ont recommandé que celle-ci se fasse dans tous les postes de patrouille et à l'intention des tous les éco-gardes afin qu'ils sachent ce dont les communautés ont droit dans les zones de subsistances. Désormais, les éco-gardes seront les premiers à être sensibilisé pour la vulgarisation de toutes règles de gestion fixées par l'ICCN.

L'ICCN devra être en contact direct avec les communautés lors de la mise en œuvre des activités ou si les activités sont faites par les partenaires (WCS, WCG et autres), ils doivent les faire seulement au nom de l'ICCN car c'est l'institution qui est en conflit avec les communautés. Autrement, les communautés ne trouveront pas que l'ICCN a résolu le problème qui les oppose à ce dernier.

Une autre leçon apprise est que le ravage de culture par les animaux sauvages est une source de conflit permanente entre la RFO et les communautés locales sauf qu'il faudra le gérer. Ainsi, le refoulement des animaux ravageur des champs est un besoin ressenti par les agriculteurs dans les zones agricoles au sein de la RFO.

Histoires de succès

L'effet tâche d'huile a été observé dans le cas du CCSP Babama. Au départ, ce CCSP n'était pas fonctionnel suite au ressentiment de la communauté locale envers la Réserve. Cependant, l'envahissement et la monopolisation de l'exploitation artisanale de l'or de Bapela a interpellé leur conscience. Ce qui les a poussés à s'organiser pour refouler de leur village tous les exploitants illégaux qui venaient pour s'y installer. En fait, ils se sont rendu compte qu'au départ c'est sur les autochtones que s'appuient les immigrés pour promouvoir l'exploitation illégale, mais quand cela prend de l'ampleur ils deviennent des grands perdants car le site devient le monopole des immigrés particulièrement des hommes en arme (milice, PNC, FARDC,

etc.). Ceci prouve qu'ils sont maintenant conscients que l'exploitation illégale ne leur profite pas, mais qu'ils peuvent bien améliorer leur vécu quotidien en collaborant avec la Réserve pour les actions de conservation communautaire. C'est ainsi que ce CCSP qui au départ était tombé dans l'inactivité a repris les activités à la suite des expériences acquises.

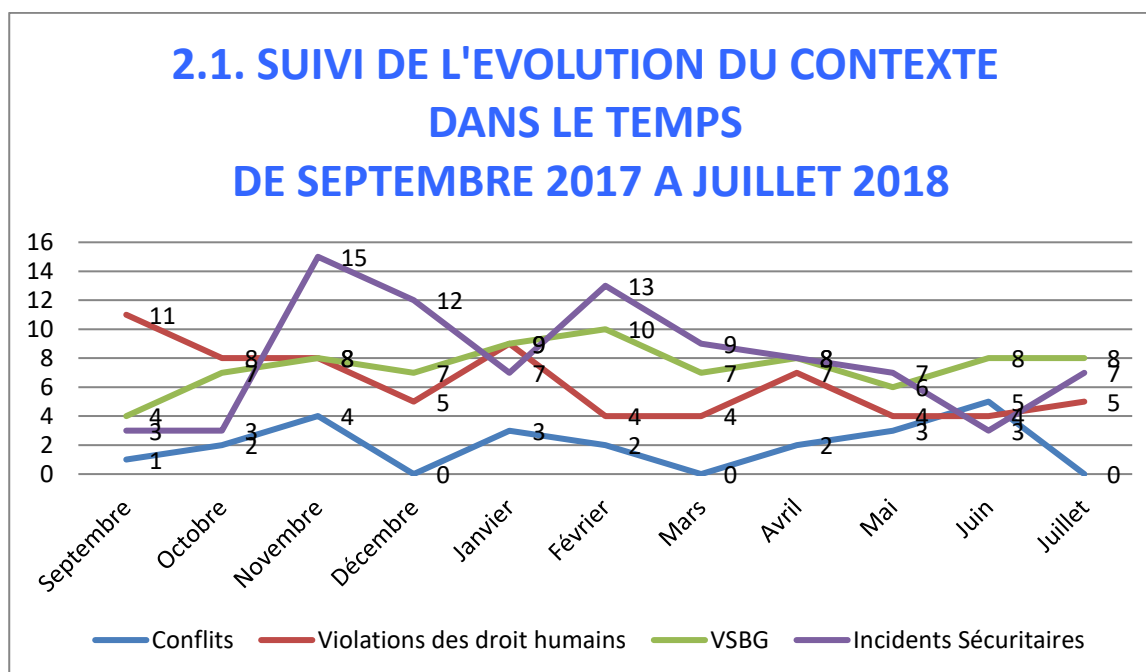
Le second cas est celui de la collaboration entre les services de sécurité et la RFO, seulement à ce mois de septembre, le Commandant de la FARDC a arrêté une peau d'Okapis qu'il est venu remettre à l'ICCN et l'auditorat militaire de Mambasa en collaboration avec l'ICCN et la Chefferie de Babila-Bakwanza sont parvenu à dénicher un réseau des braconniers dans le village Bana Congo sur l'axe Mambasa-Komanda.

Les séances de refoulement organisées après de cela environs 8 ans ont créé un sentiment de joie dans le chef des agriculteurs. 70 % des gens rencontrés au sein des zones agricoles de Bandisende, Epulu, Salate et Molokayi ont déclaré être satisfaits des résultats de refoulement et souhaitent leur continuité.

L'élaboration et la validation de trois stratégies dont celle d'Information, Communication et Education puis celle de Contrôle (IEC), celle d'Immigration enfin celle de Prévention, Résolution et Transformation de conflit dans la RFO constituent une avancée majeure dans la recherche d'une cohabitation pacifique entre la RFO et les communautés locales car cela fait partie des recommandations issues de la conférence inclusive de Mambasa tenue de 2016.

Objectif Spécifique 2 - Soutien maintenu du processus de stabilisation dans l'axe du projet par les parties prenantes

Les parties prenantes ont un soutien maintenu du processus de stabilisation dans la zone prioritaire du projet de Mambasa. En effet, lors de la table ronde organisée à la fin du projet, réunissant toutes les parties prenantes afin de tirer avec ces dernières les principales leçons apprises du Projet « AMANI NI NJIA YA MAENDELEO » et fixer ensemble les idées sur l'après projet de Stabilisation, tous les acteurs clés dans la stabilisation ont eu à reconnaître les effets positifs de ce projet de Stabilisation pour le territoire de Mambasa. Les données récoltées lors des différentes activités de dialogue dans la zone de projet ont démontré une évolution positive de la situation sécuritaire dans cette zone. Il s'agit notamment des données récoltées lors de monitoring réalisé par les CLEs, et les cases des femmes telles que représentées sur le graphique ci-après :



Commentaires

Ces courbes indiquent un contexte généralement Stable dans le territoire de Mambasa de septembre 2017 à juillet 2018:

1. Le nombre des grands conflits reconnus est faible, entre 0 et 5 sans des grandes fluctuations ;
2. Les violations des Droits Humains ont généralement baissé de 11 cas par mois au début à 5 cas par mois en juillet 2018 ;
3. Les cas de VSBG ont connu une légère montée des 4 cas par mois à 8.
4. Les incidents sécuritaires à part un pic à la fin de l'année 2017 et début 2018, se stabilisent ;

En outre, les résultats des entretiens avec un échantillon de 18 acteurs clés de la stabilisation dont 14 hommes et 4 femmes (77.78 % d'hommes et 22.22 %) répartis sur l'ensemble de la zone du projet révèlent que la situation sécuritaire est, de façon générale, assez calme dans toute la Zone d'intervention, sauf des cas de vols simples et/ou à mains armées qui s'opèrent dans les maisons dont les auteurs ne sont pas encore bien identifiés.

De même, lors de l'évaluation des activités du projet au cours de la table ronde, les parties prenantes ont relevé entre autres forces du projet : la cohabitation pacifique, le changement de mentalité et prise de conscience et plus de sécurité et de paix dans le territoire.

Cependant, quant à l'avenir sécuritaire du Territoire, seulement plus 7% de femmes et 11% d'hommes déclarent être très ou assez confiants dans un avenir de stabilité pour leur communauté.

Donc, toutes les parties prenantes reconnaissent les apports positifs du projet dans la stabilisation de la zone de projet à Mambasa. Elles ont exprimé leur soutien pour ce processus de stabilisation et le vœu de sauvegarder les acquis de ce projet tout en tournant leur réflexion vers la reconstruction de cette zone.

| | |
|--|-------------|
| Résultat 2.1 – Des réponses aux enjeux identifiés dans le dialogue sont apportées par les parties prenantes | Etat |
| | X |

Les résultats des approfondissements ont relevé trois grandes problématiques à côté des autres auxquelles il est important de faire attention afin d'éviter de retomber dans les situations de départ. Il s'agit notamment de :

- Problématique de l'emploi des jeunes
- Problématique des groupes armés
- Problématique de l'Exploitation des Ressources naturelles

Cependant, au cours du projet de transition, ces problématiques n'ont pas trouvé des réponses immédiates. Les réponses à ces problématiques sont intégrées dans les grandes lignes de plan d'actions pour la reconstruction élaborées par les partenaires de la mise en œuvre. Présenté à la table ronde, ce plan d'actions a été enrichi et adopté par les parties prenantes avec le souci de sauvegarder les acquis du projet et d'aller vers la reconstruction. Un plaidoyer pour la mobilisation des fonds pour exécuter ce plan d'actions sera bientôt organisé.

Produit 2.1.1 – Résultats des analyses et les pistes de solutions sont endossées par les parties prenantes

Un cycle de dialogue avec des barzas organisés dans 11 sites (Mambasa 1, Mambasa 2, Mambasa 3, Banana, Bandisende, Epulu, Salate, Molokay, Badengaido, Niania 1, Niania 2) et réunissant 881 personnes dont 289, soit 32,8% des femmes a permis d'identifier les principaux problèmes qui rongent la zone du projet. Il s'agit de :

1. Difficultés d'accès à l'emploi (problématique de l'emploi) ;
2. Insécurité due à la présence des Groupes armés, vols à mains armées, Kidnapping, braconniers, etc.
3. Exploitation illicite des Ressources Naturelles ;
4. Crise de collaboration entre la Réserve de Faune à OKAPI (RFO) et la communauté locale (Premier problème dans les sites de la RFO) ;
5. Violation des Droits Humains.

La priorisation de ces problèmes a révélé trois grandes problématiques qu'il a fallu approfondir pour qu'elles soient bien élucidées. Il s'agit notamment de : l'emploi des jeunes, les groupes armés et les violations des droits humains et l'exploitation des ressources naturelles.

L'analyse de ces problématiques montre qu'elles ont des liens étroits entre elles. En effet, lorsque les jeunes sont sans emploi, ils sont tentés soit de rejoindre les groupes armés, soit de s'adonner à l'exploitation illégale des ressources naturelles. Par ailleurs, certains jeunes prennent les armes pour leur faciliter l'exploitation des ressources naturelles. Donc, l'occupation de la jeunesse reste le point le plus important qui peut aider à apporter des solutions aux problèmes de l'insécurité et de l'exploitation illégale des ressources naturelles en territoire de Mambasa.

Pour ce faire, une analyse faite avec ce groupe a fait ressortir certaines activités qui peuvent leur assurer la vie : il s'agit principalement de l'agriculture et l'orpaillage.

Cependant, elles exigent d'être améliorées pour avoir un bon rendement, et ce à travers l'encadrement par les services spécialisés de l'Etat.

Par ailleurs, certains jeunes pensent qu'ils peuvent améliorer leur vie à travers certains métiers qui malheureusement ne se retrouvent pas dans leur milieu, d'où besoin de la formation.

En outre, le résultat de l'évaluation des activités du projet par les parties prenantes au cours de la table ronde, a relevé entre autres forces du projet : la cohabitation pacifique, le changement de mentalité, la prise de conscience et plus de sécurité et de paix dans le territoire de Mambasa. Ce qui démontre que le processus de stabilisation en territoire de Mambasa est consolidé. Cependant, il est important qu'une attention particulière soit accordée à certains éléments qui peuvent faire retomber facilement le territoire dans le passé :

1. La Gouvernance des Ressources Naturelles ;
2. Les relations RFO –Communautés ;
3. Problématique « Emploi des jeunes » ;
4. Réponse aux besoins des peuples Autochtones ;
5. Réponse à la problématique de VSGB dans le territoire de Mambasa ;
6. Réponse aux grands conflits complexes fonciers et identitaires.

Ces éléments, traduits en grandes lignes de plan d'actions basé sur « la reconstruction ont été proposés et validés après enrichissement par toutes les parties prenantes à la table ronde ». Un programme de plaidoyer sera établi à travers l'Agence Lead pour la recherche des moyens en vue de l'opérationnalisation de ce plan

Cependant, le travail fait par le 31^{ème} Brigade pour éliminer certains groupes armés et repousser les autres très loin est à saluer.

Produit 2.1.2 – Les Sensibilités des parties prenantes au processus de stabilisation accrue.

Au stade actuel, on peut reconnaître que les connaissances et les attitudes des communautés ont beaucoup changé par rapport aux concepts clés de la stabilisation développés dans les activités. En effet, les parties prenantes et tous les membres des communautés réunies à la table ronde ont reconnu parmi les forces du projet le changement de mentalité et la cohabitation pacifique. Grâce aux activités de dialogue qui ont permis aux membres de la communauté de s'exprimer librement, ces derniers sont maintenant capables de faire des plaidoyers au niveau local par rapport aux problèmes identifiés dans leur milieu et chercher les pistes de solutions ensemble dans un climat d'entente.

Les différentes parties prenantes se sont beaucoup impliquées au courant de la vie du projet dans la sensibilisation de la communauté pour la cohabitation pacifique et pour dénoncer toutes les situations pouvant perturber la situation sécuritaire dans la zone. Des actions de sensibilisation ont été menées par rapport aux messages identifiés lors des réunions de sécurité

au niveau des ETD et du territoire ; des messages de sensibilisation ont été élaborés. Ils sont maintenant diffusés par les six radios communautaires avec qui nous avons des contrats de diffusion.

| | |
|--|-------------|
| Résultat 2.2 – Structures de Dialogue et leaders communautaires renforcés sur le processus de stabilisation | Etat |
|--|-------------|



Les structures de dialogue et leaders communautaires sont maintenant renforcées sur le processus de stabilisation, 13 plateformes de dialogues (12 membres par sites) sont opérationnelles dans la zone d'intervention, dont 4 CCSP se retrouvent dans la RFO et les 7 CLE sont en dehors de la RFO. A ces plateformes de dialogue s'ajoutent les Cases de femmes dont les membres qui sont des mamans (5 par site) se réunissent avec les membres des CLE et CCSP lors des réunions bimestrielles et les formations dans 2 sites de Mambasa, à Bandisende, à Molokay et dans les deux sites de Niania. Ces mamans s'occupent plus des cas de violences sexuelles et en font rapport lors des rencontres. En outre 4 tournées de réunions bimestrielles ont été organisées, chaque fois dans les trois grands sites de regroupement : Mambasa, Epulu et NiaNia, ce qui fait au total 12 réunions. Ces réunions regroupent au total 16 structures dont 7 CLE, 4 CCSP et 6 Cases de Femmes pour récolter les résultats de monitoring que les membres de ces plateformes ont réalisées deux mois durant sur terrain. Le sondage mené auprès de 61 membres des plateformes de dialogue, à savoir les CLE (Comité Local d'Eveil), les CDF (Cases de femmes) et les CCSP (Le Comité de contrôle de séjour et de passage dans la RFO) dont 35 hommes (57.37 %) et 26 femmes (42.63 %) démontre que ces structures sont suffisamment renforcées sur le processus de stabilisation. En effet, pour ces personnes consultées, dont 15 ayant l'âge qui varie entre 18 et 35 ans, (c'est-à-dire 24.59 %) et 46 ayant 36 ans ou plus, (c'est-à-dire 75.41 %) ces plateformes de dialogue sont inclusives. En effet, les intérêts des femmes sont représentés dans une proportion de plus de 42 % au sein de ces plateformes ; pour 44 % des membres les intérêts des jeunes sont très bien représentés pendant que 34 % pensent qu'ils sont bien représentés. Quant aux intérêts des différents groupes ethniques, 64 % disent qu'ils sont très bien représentés. Par ailleurs pour 72 % de ces membres, ces plateformes constituent un espace très sûr où ils se sentent très à l'aise de s'exprimer. C'est un espace neutre et un lieu d'apprentissage où plus de la moitié déclarent qu'ils comprennent très bien ou bien les opinions des autres et peuvent changer même leurs opinions lors des discussions sur certains sujets. Ils confirment également que les membres de ces plateformes ont l'intention franche de trouver des solutions aux problèmes de la communauté. Ces membres sont très engagés et ne cherchent nullement à perturber les activités des plateformes. Plus de 60 % déclarent qu'ils soulèvent aux autorités des questions auxquelles ils tiennent de façon particulière et pensent que ces dernières prennent des initiatives sur base de leurs recommandations. Cependant, moins de 50 % approchent les autorités de l'Etat de manière personnelle pour leur poser leurs préoccupations. La question liée aux violences basées sur le genre est timidement abordée dans les réunions de ces plateformes : moins de 40 % estiment qu'elle est abordée, en outre les résultats des données collectés par HHI démontrent 36 % d'hommes et 32 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services , 31 % d'hommes et 25 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 28 % d'hommes et 34 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques traitent tous les groupes ethniques de manière égale. L'appréciation donnée des résultats du projet par les participants à la table ronde prouve aussi le rôle important joué par les structures de Dialogue, entre autres nous pouvons citer :

- Cohabitation pacifique et collaboration plus forte entre les autorités locales et les communautés ;
- Faciliter la libre expression des communautés ;

- Etc.

Ces résultats ont été plus le dividende des actions menées par les structures locales communautaires.

Produit 2.2.1 – *Capacités des structures locales et leaders Communautaires accrues*

Au début de la phase de transition, un atelier de lancement des activités de projet a été organisé dans les sites d'Epulu et Niania afin de faire comprendre aux communautés bénéficiaires du projet les activités et les objectifs du projet pour une bonne appropriation du projet par la communauté.

Une fois le projet lancé, les capacités des structures locales qui devraient appuyer les activités du projet ont été renforcées. Et à l'heure actuelle, ces capacités se sont accrues car ces structures ont été formées sur leurs rôles dans la gouvernance locale et le processus de la paix, la place des structures de la société civile dans les structures communautaires et leurs attributions et comment faire des petites recherches et approfondissements. Au total 35 personnes membres de CLE, CCSP et Cases de Femmes ont été touchées par ces formations dont 22 femmes et 13 hommes. Les résultats post test ont démontré un niveau de connaissance bon des leaders locaux et des membres des structures de dialogue sur les thèmes clés de la stabilisation, 73 % des participants ont eu note très bonne contre 63 % lors du pré test. Il convient de noter que ce sont des résultats immédiats après la formation et compte tenu de niveau faible en scolarisation de certains membres, ils ont eu de difficulté à écrire correctement les notions qui sont même bien comprises. Cependant, le renforcement de capacités a été continu à travers les réunions bimestrielles où les notions non assimilées ont été chaque fois expliquées.

Quant au niveau d'application des connaissances issues des formations, il se révèle bon car toutes ces structures ont été actives sur terrain en faisant le monitoring des cas de violation des droits humains, des cas de conflits, des plaidoyers auprès des autorités locales par rapport aux problèmes rencontrés dans la communauté. Ces données récoltées ont été analysées chaque deux mois lors des réunions bimestrielles avec les animateurs du projet. Lors des consultations des leaders communautaires et autres membres de la communauté, des cas concrets de leurs actions sont témoignés : médiation entre des familles en conflits de limites de terrain, des plaidoyers auprès des autorités pour le refoulement des bêtes des champs dans la RFO, la sensibilisation contre les violences sexuelles et l'identification des cas de violences, etc. Tout cela a contribué aux résultats atteints à la fin du projet.

Par ailleurs, chaque CLE et CCSP a bénéficié d'un appui en kit d'autonomisation dans le but de permettre aux membres d'avoir des petits moyens pour faciliter la réalisation de leurs activités même après la fin du Projet, au total 11 structures ont été doté de ces kits selon le choix d'activité de chaque structure. En plus des kits d'autonomisation, un kit en fournitures de bureau a aussi été remis à toutes les structures ainsi que les cases des femmes tel que qu'on peut voir sur les photos ci-dessous :



Remise kits à Niania



Remise à Bandisende



remise à Mambasa

Défis et mesures de mitigation

- Le retard dans le démarrage les activités de dialogue à l'intérieur de la RFO a rendu mal à l'aise certains membres de la communauté quant à la mise en application des résolutions arrêtées pendant la conférence inclusive de la première phase. Les rapports ont été partagés avec la coordination du projet pour comprendre la cause du retard de démarrage des activités.
- Les recommandations issues de la conférence inclusive ne sont toujours pas toutes mises en applications, ce qui risque de fragiliser le processus de dialogue auprès de la communauté. Pour ce faire il est recommandé d'informer la coordination du projet de cette situation afin de mener un plaidoyer auprès du Programme national de Stabilisation et Reconstruction STAREC, pour qu'il implique le gouvernement provincial dans l'accompagnement de la mise en œuvre de ces recommandations.
- Des difficultés ont été notées pour travailler à Badengaido, où les membres des CLE réclament une rémunération. Le partenaire ACIAR continue à sensibiliser et à redynamiser les membres de cette structure en rappelant le caractère bénévole dans la prestation.
- Compte tenu des retards de décaissement des fonds, certaines activités du Projet n'ont pas été réalisées à temps, cela fait que dans le tableau des résultats il n'existe pas encore des commentaires à propos. Il faudrait mesurer les effets dans une dernière mission après la fin du Projet.

Coordination

- Ensemble avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) nous avons échangé et défini conjointement les modèles des unités de transformations en faveur des bénéficiaires des activités génératrices de revenus (AGR) agricoles, ensemble nous allons travailler sur une stratégie de pérennisation et maintenance des équipements et matériels qui seront dotés aux bénéficiaires dans le cadre de l'autonomisation.
- Dans cette étape nous avons bénéficié d'une coordination plus efficace pour la table ronde et autres activités du projet.

Ancrage institutionnel

- Les comités de gestion des cases de femmes ont été appuyés en activités génératrices de revenus pouvant assurer leur bon fonctionnement et la pérennité des activités de ces structures communautaires des femmes au service du dialogue en territoire de Mambasa. L'implication de l'Etat dans l'encadrement et la collaboration avec les structures notamment l'administration du territoire été d'application pour l'amélioration de la sécurité et la consolidation de la paix dans la zone.
- Dans les réunions organisées avec les cases de femmes, le service étatique du genre, femme et enfant est impliqué, afin d'assurer l'encadrement et la pérennisation de ces structures communautaires de femmes.
- Les structures CLEs, ont reçu un appui pour les aider à mettre en place une activité d'autofinancement dans le but de permettre aux membres d'avoir des petits moyens pour faciliter la réalisation de leurs activités même après la fin du Projet.

Questions de genre

- D'une manière globale, la participation de la femme dans les activités de dialogue a atteint plus de 33% que pour les activités de barza. Pour les autres assises (cadre de concertation), ce pourcentage pourrait augmenter en fonction de la sensibilisation et atteindre 40%.
- Pour les activités des cases de femmes, la participation des hommes a été estimée à 15%, soit 10 hommes qui ont participé aux rencontres de femmes dont la moyenne des participations était de 64 participants sur l'ensemble des trois sites du projet (Mambasa, Epulu et Niania). Il convient de noter que les hommes qui étaient présents dans les rencontres des cases de femmes sont principalement les encadreurs issus des associations locales qui depuis longtemps travaillent avec ces structures communautaires des femmes.

Leçons apprises

L'appui soutenu aux CLEs, leur permettent de jouer un rôle important dans la gouvernance de leurs entités respectives, ce qui pérennisent nos actions de Dialogue dans les communautés.

Histoires de succès

- Un taximan a été emprisonné au niveau de la PNC de NIANIA pour des faits encore obscurs. Des jeunes saisis de la situation, s'étaient soulevés et se proposaient d'aller incendier le bureau de la PNC construit par OIM avec le fonds du projet AMANI NI NJIA YA MAENDELEO de la phase pilote. Les membres des CLEs, ayant appris la nouvelle, se sont mobilisés pour sensibiliser et conscientiser les jeunes de ne pas agir de la sorte car l'immeuble de la PNC appartient à l'Etat congolais et à la communauté de **Nia Nia**. Comparativement à l'ancien bureau délabré, ce nouveau bâtiment est grand et fait le bijou de Niania. Les jeunes se sont apaisés et le bureau a été sauvé.
- A Bandise, grâce au plaidoyer des membres des mécanismes de la place (CLE et Case des Femmes), concernant la tracasserie de la population par les agents de la PNC et de la FARDC l'Administrateur du territoire ainsi que le Commissaire principal de

PNC et le Commandant de la FARDC, s'étaient déployé sur place à Bandisende pour sortir les militaires et remplacer ses éléments inciviques de la PNC par une nouvelle troupe. C'était non seulement une satisfaction dans la communauté mais aussi la confiance envers l'autorité de l'état. Témoignage du chef de localité de Bandisende ainsi que les membres de CLE et CdF.

- Avec les données de monitoring, des plaidoyers, des sensibilisations et des médiations que nous faisons, nous nous sentons à l'aise dans les réunions de sécurité pour échanger des différentes situations sécuritaires dans les communautés. Les autorités nous écoutent et prennent en considération nos informations. Témoignage des membres des mécanismes.

Objectif Spécifique 3 : Gouvernance foncière est renforcée

Les résultats des données collectées par le projet du 24 septembre 2018 au 04 octobre 2018, démontent un « **bon** » niveau des services fonciers, ce qui constitue une amélioration du niveau « bas » lors du début du projet, en outre le pourcentage des leaders communautaires qui déclarent avoir observé une meilleure gouvernance de l'administration foncière a augmenté de 65% passant de 31% lors de la collecte de données de Janvier 2018 à 96%. Signalons par ailleurs que 4 réunions conjointes ont été tenues par le projet entre l'administration foncière et les ETD, afin d'amener les parties prenantes à une gestion participative des questions foncières afin de réduire et de prévenir les conflits fonciers dans les ETD.

Résultat 3. : Accessibilité et sécurisation des terres sont assurées



L'accessibilité et la sécurisation des terres est maintenant assurée, la collecte des données organisée par le projet auprès de 370 membres de la communauté bénéficiaires des médiations des conflits fonciers démontent que 84% des gens dont 86% d'hommes et 82% des femmes déclarent avoir accès à la terre. En outre avec l'appui de l'administration foncière de Mambasa le projet a sécurisé 5 parcelles dont 75m/56m, 25m/20m, 50m/40m, 27m/16m, 14m/35m, 18m/35m des bénéficiaires des conflits fonciers résolus y compris l'antenne de la CFI dans la chefferie de Mambasa les titres ont été remis aux bénéficiaires, en plus 5 concessions des terres dont 10 hectare à lumalisa, 206 hectares à Babofi dans la chefferie, 100 hectares à Bahaha, 1 hectares à Bandilongona tous dans la chefferie de Babila Bakwanza ont été sécurisés aux bénéfices des peuples autochtones les contrats sont disponibles et seront remis officiellement aux bénéficiaires par le canal de l'Administrateur du territoire, en outre 5 autres parcelles sont en cours de sécurisation dans la chefferie de Bandaka y compris l'antenne de la CFI Niania.

Produit 3.1.1 : Les conflits fonciers sont pris en charge et résolus

Les conflits fonciers sont continuellement pris en charge et résolu, sur le 100 conflits fonciers prévus être pris en charge par le projet, 126 conflits fonciers sont pris en charge par la CFI soit un taux de prise en charge de 126% pendant la période d'Avril 2017 à Juillet 2018 aux bénéfices de 1703 ménages, cependant sur le 60 conflits fonciers prévus être résolus par le projet 48 conflits fonciers ont été résolus soit un taux de résolution de 80% pendant la période d'Avril 2017 à Juillet 2018, dont 18 conflits des limites, 9 conflits fonciers liés à la succession, 3 liés à la contestation des transactions foncières, 2 liés à l'inexécution d'une transaction foncière, 5 à l'occupation illégale, 9 au stellionat, 2 aux troubles de jouissance aux bénéfices de 1086 ménages. Les résultats de la collecte organisée par le projet du 24 Septembre 2018 au 04 octobre 2018 démontent que 96% des bénéficiaires attestent que leurs conflits ont été résolus

grâce à la médiation de la CFI, ce qui constitue une amélioration de 66 % sur le 30% de la collecte de base.

Produit 3.1.2 : Structure de dialogue, alerte précoce et médiation renforcées

Les structures de dialogue, alerte précoce et médiation sont maintenant renforcées, plus de 120 heures ont été consacrées par le projet au renforcement de capacités des 198 membres dont 165 hommes et 33 femmes des structures de dialogue, alerte précoce et médiation, sur les thématiques foncières. Les résultats post test ont démontré un « **Bon** » niveau des connaissances des membres sur les thématiques foncières, 98% des participants ont eu une note « **très bonne** » les femmes ont plus montré leurs attachement à l'intérêt de la formation, ce qui démontre une amélioration du niveau « **Bas** » du pré test où seulement 7% des participants ont eu une note « **Assez bonne** », en outre « **26 structures** » ont été renforcées sur les thématiques foncières : Territoire, chefferies, groupements, société civile, service d'agronomie, titres fonciers et cadastre, service de l'environnement, CLE, Case de femmes, CNAPA, CVAP, FECONDE, service de mines. Le renforcement et cette synergie d'acteurs a permis un référencement graduel des conflits fonciers à la CFI par les points focaux du système d'alerte précoce et membres des structures communautaires intervenant dans le Territoire de Mambasa, à ce jour plus de 100 conflits ont été référés à la CFI pour la prise en charge c'est qui constitue une avancé graduelle de nombre des conflits fonciers référés à la CFI qui est passé de 51 à 103 de Janvier à Juin.

Produit 3.1.3 : Antennes de la CFI sont capacitées en gestion des conflits fonciers

Plus 100 heures ont été consacrées par le projet à la formation des animateurs fonciers des deux antennes de la Commission Foncière de l'Ituri (CFI) Mambasa et Niania, et le niveau des connaissances des agents s'est substantiellement amélioré passant de « **mauvais** » lors du pré test à « **bon** » lors du post test (pendant le post test 95% des agents formés ont remportés une note « très bonne » dont 2 femmes lors de la formation alors que pour le pré test seulement 3% des participants ont eu une note bonne), grâce aux différents renforcements de capacités dont ils sont bénéficiaires, les 10 animateurs des antennes de la CFI conduisent eux-mêmes les processus de médiation jusqu'à l'aboutissement de la signature du compromis par les parties jadis en conflit et accompagnent ces dernières dans la matérialisation de leurs accords ce qui constitue une amélioration du niveau « **moyen à bon** » d'application des connaissances issues des formations et réunions des suivis, en plus de cela les animateurs ont résolu par les Méthodes Alternatives des résolutions des conflits appris lors des formations 48 Conflits.

Produit 3.2.2 : Les communautés locales sont sensibilisées sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers

Les communautés locales sont continuellement sensibilisées sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers, en outre **86** séances de sensibilisation ont été organisées au profit **des communautés locales sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers** à travers les sensibilisations de masse, des focus group, des émissions radios ainsi qu'à travers la production des outils de communication et de sensibilisation par les antennes de la CFI sur un total de **4649** personnes dont **2151** femmes et **2498** hommes, touchées par les sensibilisations structurées, de masse et celles de porte à porte, les résultats de la de collecte des données organisées par le projet du 24 septembre 2018 au 4 octobre 2018 dans la communauté démontrent que 97 % des bénéficiaires des conflits fonciers déclarent avoir bénéficié de l'aide de leurs familles ou des membres de la communauté pour la résolution de leurs conflits fonciers. Cependant le pourcentage des gens qui ont amélioré leurs connaissances sur les mécanismes de prévention et résolution des conflits fonciers est passé de

62 % (donnée de base) à 91 %, le pourcentage des gens qui ont changé leurs perceptions est passé de 56 % (donnée de base) à 90%, le pourcentage des gens qui ont changé leurs attitudes est passé de 58% (donnée de base) à 88 %.

Produit 3.1.5 : sensibilité des ETD sur les questions relatives à l'accès et à la sécurisation de la terre des groupes vulnérables accrue

Les résultats des données du projet démontrent que la sensibilité des ETD sur les questions relatives à l'accès et à la sécurisation de la terre des groupes vulnérables est maintenant accrue, cependant les actes de cession de terre signés en faveur des groupes vulnérables par les chefs terriens lors de la première phase du projet, et les plaidoyers pour l'octroi de terre menés auprès des chefs coutumiers ont eu d'impact positif en ce sens que, les chefs de chefferies de Mambasa et celui de Bandaka/Niania ont rendu disponible deux terrains pour la construction des bureaux permanents de deux antennes de la CFI cela se justifie un niveau élevée des connaissances, attitudes et perceptions des ETD qui changent autour des questions relatives à l'accès à terres des groupes vulnérables et à la sécurisation foncière.

Défis et mesures de mitigation

Le refus pour certaines parties aux conflits de poursuivre la résolution pacifique au profit de la résolution judiciaire. Des séances de sensibilisation bien dirigées amènent aux parties hostiles d'adhérer à la voie de la médiation ;

Le besoin en accompagnement post-médiation de plusieurs cas de conflits fonciers communautaires résolus depuis 2014 pour lesquels les bénéficiaires ont exprimé leurs besoins, le projet envisage faire une mobilisation des ressources pour pérenniser les acquis de la phase de stabilisation vers une phase de développement pour couvrir ainsi les gaps observés.

Coordination

Signalons que l'ensemble des partenaires membres du consortium ont maintenu leur engagement à contribuer à la réussite de la coordination du projet. Ensemble ils ont développé et adopté un outil de travail qui doit permettre à la coordination de suivre l'état d'avancement des activités et cela a permis aux membres du consortium de suivre le niveau d'exécution et cela conformément au Plan de Travail conjoint. La réussite de cette coordination est aussi le fruit de l'appui du Secrétariat Technique. Le respect de la chaîne de communication a caractérisé cette période du rapportage.

Encrage institutionnel

Avec le développement du système d'alerte précoce et son appropriation par les autorités locales, l'approche médiation foncière devient de plus en plus un outil de recours pour la résolution pacifique de conflits fonciers par les communautés locales, sur l'ensemble de séance de médiation foncière ayant conduit à la résolution de 48 cas de conflits sur les 126 cas pris en charge, signalons que 90% de ces séances de médiation foncière ont connue l'accompagnement et l'implication des autorités locales qui travaillent en parfaite harmonie avec les animateurs de la CFI sur terrain. Après la clôture de chaque processus de médiation foncière, les compromis signés par les parties jadis en conflit et leurs clauses d'engagements sont approuvés par le chef local du lieu pour appropriation et matérialisation des clauses des engagements des parties.

A l'issu du développement de cadres de concertation entre l'administration foncière et autorités coutumières, une collaboration étroite s'observe entre elles à travers le développement du système de gestion concertée de la ressource terre, ce qui renforce d'avantage la confiance de la communauté bénéficiaire à l'égard de l'Administration foncière.

Questions de genre

Malgré que certaines pratiques coutumières restent discriminatoires à l'égard des femmes pour leurs accès à la terre et à la succession foncière, avec les sensibilisations menées à Niania et à Mambasa à l'égard des communautés locales, signalons que l'engagement des femmes devient de plus en plus effectif pour revendiquer leurs droits fonciers et leurs droits à la succession foncière et cela à travers l'approche médiation foncière (10 femmes ont recouvrées leurs droits suite à conflits fonciers de succession à travers ma médiation foncière).

Sur l'ensemble de **4649** personnes touchées par les 88 séances de sensibilisations organisées par la CFI avec l'appui des autorités coutumières et l'Administration foncière, **2151** soit un taux de participation de 46,27% des femmes et 53,73 % d'hommes.

Leçons apprises

La synergie d'actions entre les Antennes de la CFI avec les autres acteurs intervenants dans le foncier facilite la résolution de certains conflits fonciers complexes dans la zone
L'appui post-médiation en sécurisation foncière est une réponse durable pour la pérennisation des acquis de la médiation et la jouissance paisible de droits recouverts.

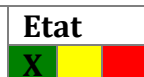
Histoires de succès

- Implication et appropriation des autorités locales qui en parfaite harmonie avec les animateurs de la CFI sur terrain.
- Plaidoyer pour la cession des terres aux peuples autochtones (Pygmées).
- Sécurisation des terres des bénéficiaires des conflits fonciers résolus par la CFI à travers la médiation foncière.
- Sécurisation des terres céder par les chefs des chefferies aux profits des peuples autochtones (Pygmées).
- Approbation des compromis et clauses d'engagements après la clôture de chaque processus de médiation foncière, par le chef local du lieu pour appropriation et matérialisation des clauses des engagements des parties.

Objectif Spécifique 4 : Gouvernance locale est améliorée sur l'axe du projet

La Gouvernance locale est maintenant améliorée sur l'axe du projet, en outre les résultats des données collectés par HHI démontrent que 36 % d'hommes et 32 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services , 31 % d'hommes et 25 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 28 % d'hommes et 34 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques traitent tous les groupes ethniques de manière égale. Cependant 25% des femmes et 17% d'hommes estiment qu'ils ont un 'bon', 'très bon accès' aux services administratifs de l'état congolais, 22 % des femmes et 25 % d'hommes estiment qu'ils ont un 'très bon' ou 'bon' accès au service national de justice civile, et 29 % de femmes et 20 % d'hommes estiment qu'ils ont un 'bon', 'très bon' accès aux services d'administration foncière de l'état congolais.

Résultat 4.1 – Des réponses aux enjeux de gouvernance sont identifiées et apportées par le comité de sécurité élargi



Les réunions de Comité de sécurité Elargies à la Société ont été réalisées aux niveaux des ETD (Babila Babombi, Mambasa, Bombo et Bandaka), elles ont permis d'identifier les principaux problèmes de sécurité dans la zone. Une liste des 37 problèmes clés a été élaborée, les problèmes auxquelles les autorités locales devaient donner des solutions pour amener plus de Paix et de sécurité dans la contrée. Au cours de la réunion de Comité de Sécurité Elargi au niveau du territoire ; 16 problèmes prioritaires sur les 37 ont été traités et 8 réponses ont été apportées.

Les réponses aux enjeux de gouvernance sont maintenant identifiées et apportées par le comité de sécurité élargi, cependant 8 réponses ont été apportées par rapport aux décisions prises, en outre un fonds de 6.000 dollars a été mis à la disposition des acteurs de la gouvernance (Comité de Sécurité Élargi du territoire, les 4 ETD concernées par le Projet (Mambasa, Babombi, Bandaka et Bombo), les acteurs de la Société Civile et les radios communautaires locales) par le projet afin de mettre en application toutes ces décisions. Par ailleurs, 8 décisions ont été prises par rapport aux problèmes soulevés et des acteurs pour la mise en application ont été identifiés : 1. le Comité de Sécurité Élargi du Territoire de Mambasa a décidé de se déplacer à Nia-Nia pour une grande réunion de sécurité afin d'essayer de répondre aux problèmes de gouvernance locale; 2. Les membres de ce Comité Territorial ont aussi décidé d'animer des émissions radio diffusées par rapport aux compétences matérielles et personnelles des juridictions civiles et militaires.; 3. la PNC a décidé d'animer des émissions sur l'ensemble du territoire afin de sensibiliser les Usagers de la Route sur les notions de base du Nouveau Code de Route 4. Ce même comité a décidé de prendre et d'opérationnaliser les mesures de lutte contre le commerce des drogues et des boissons fortement alcoolisées 5. Les ETD ont décidé de mener des actions de lutte contre les parcelles non mises en valeur qui constituent des refuges pour les malfaiteurs et rendent difficile le contrôle des mouvements des populations. 6. Les ETD vont également travailler avec les vieux sages pour dégager des espaces devant servir pour la mise en place des infrastructures publiques comme les bureaux de l'état, les hôpitaux, les écoles, etc. 7. Les ETD se sont engagées aussi à faire le plaidoyer pour des dossiers civils jugés par les militaires. 8. Les acteurs de la Société Civile ont décidé d'entamer des campagnes de sensibilisation contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la RFO, le traitement des dossiers des civils par les militaires, le commerce des drogues et des boissons fortement alcoolisées, la divagation des bêtes, le recensement et le suivi des mouvements de la population, la présence des parcelles non mises en valeur, et le domaine privé de l'Etat sont des thèmes qui doivent être objet de la sensibilisation par les acteurs de la Société Civile à travers les principales radios communautaires de la zone. Ainsi nous nous espérons de tous les acteurs en contribuant à la résolution de ces problèmes de sécurité, améliorent ainsi donc la gouvernance locale.

Produit 4.1.1 – Mécanisme de concertation entre les ETD et la population en place et opérationnelle

Les mécanismes de concertation entre ETD et la population sont maintenant opérationnels, 13 ILP (initiative locale de Paix) sont "**opérationnels**" dans le territoire de Mambasa. Cependant sur le total des membres qui composent les plateformes les hommes sont représentés à 79%, les femmes à 21 %, et les jeunes à 17%, en outre 96% des membres des plateformes estiment que les intérêts des différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée des questions de stabilisation sont représentés. Plus de la moitié des membres des plateformes de dialogue se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles. En outre 89% des membres des plateformes, se sentent très bien à l'aise lorsqu'ils prennent la parole pour exprimer leurs points de vue. La plus part des membres estiment que les questions traitées dans les plateformes de dialogue ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue, cependant 87% des membres arrivent très bien à changer d'opinion suite à une discussion sur un ou plusieurs sujets, cependant les résultats de la collecte ont démontré que le processus de dialogue est mené de bonne foi, en outre 70% des membres de plateformes estiment qu'il n'est pas bien possible que certains membres de la plateforme essaient de perturber le travail de la plateforme et 66 % qu'il est très bien possible que la plateforme soulève une question auprès des autorités à laquelle ils tiennent particulièrement.

| | |
|--|---|
| Résultat 4.2 – Confiance entre population et les services étatiques améliorée | Etat |
| |  |

La Confiance entre population et les services étatiques est maintenant améliorée, en outre les résultats des données collectées par HHI démontrent que 36 % d'hommes et 32 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 31 % d'hommes et 25 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques ont les compétences requises pour fournir de bons services, 28 % d'hommes et 34 % des femmes estiment être d'accord que les agents étatiques traitent tous les groupes ethniques de manière égale

Produit 4.2.1 – Bonne connaissance des devoirs et droits des citoyens envers l'état et prise de conscience des devoirs des services de l'état envers la population

Deux principales activités ont été réalisées pour ce produit. Il s'agit de l'organisation de deux tournois sportifs pour la paix sur l'axe du projet, et l'organisation de journées communautaires de bases (journées portes ouvertes). Pour ce produit, il s'agissait de mettre en place des dispositifs sensibilisation et d'information de la population sur les droits et devoirs de citoyens pour amener la population à comprendre ses droits et devoirs, aux services étatiques et agents de l'ordre de jouer pleinement leur rôle dans la consolidation de la paix et la stabilisation dans la zone du projet.

D'autre côté, mettre en place des mécanismes de rapprochement de la population et les autorités locales y compris la police ainsi que d'autres services étatique (FARDC, ANR, GARDE PARC, DGM...) afin de renforcer les relations et susciter les deux parties à travailler toujours en synergie dans une parfaite collaboration.

A la fin du projet, les données collectées par le projet démontrent une bonne connaissance des devoirs et droits des citoyens envers l'état et prise de conscience des devoirs des services de l'état envers la population, les questionnaires pré test et post tests administrés sur 60 participants lors de journées portes ouvertes, 47 participants soit 80% ont démontrés une bonne connaissance des devoirs et droits des citoyens envers l'état.

En outre 29% de plus de gens observent un niveau des connaissances, attitudes et perceptions des services étatiques (police, armée) par rapport à leurs devoirs formels. Cependant 80% d'hommes et 86 % des femmes estiment faire confiance aux voisins, leaders communautaires, membres de la communauté, autres groupes ethniques, communautés voisines, leaders des communautés voisines, en outre 73 % d'hommes et 87 % des femmes estiment avoir des interactions quotidiennes/hebdomadaires/mensuelles/aucune avec les communautés voisines à travers des activités culturelle et champêtres.

Défis et mesures de mitigation

- L'Etat de besoins fournis par le comité organisateur a été largement supérieur au budget prévu. Au cours d'une réunion avec le comité, un consensus a été trouvé sur la priorisation des besoins afin de répondre aux exigences essentielles pour l'organisation des tournois et cela conformément au budget disponible.
- Les membres du comité d'organisation s'attendaient à recevoir un salaire pour l'organisation des tournois, nous les avons réunis, afin de les sensibiliser et présenter les modalités pratiques pour cette activité dont la finalité est de renforcer la cohésion sociale et la collaboration entre les autorités de l'Etat, les services de l'ordre et la population. Finalement, ils ont été convaincus que cette activité n'est pas rémunératrice
- Les moyens prévus pour réaliser ces activités étaient insuffisants, nous avons dû associer plusieurs activités ensemble pour arriver à des réalisations.
- Les fonds décaissés en retard ont entraîné que les activités n'ont pas toutes été réalisées à temps, cela explique l'absence des autres résultats sur le terrain.

Coordination

Dans cette étape nous avons bénéficié d'une coordination plus efficace pour la table ronde et autres activités du projet.

Encrage institutionnel

- Les actions menées dans ce cadre ont un fort ancrage institutionnel, car elles viennent en appui à plusieurs actrices institutionnelles déjà existantes à qui nous avons seulement facilité la réalisation de certaines missions.
- Le service de sport et loisir ainsi que le cercle sportif de Mambasa ont été associés comme membre d'organisation du tournoi, ainsi après le tournoi, ils ont reçu des matériels sportifs afin de continuer à organiser de telles activités pendant et après la fin du projet.
- L'ensemble de services publics ayant participé aux journées portes, ont expliqué à la communauté que leur service travaille toujours en mode porte ouverte et à la demande à la population de toujours venir poser les questions aux problèmes afin d'améliorer la connaissance sur leurs droits.

Questions de genre

- Comme pour les autres actions ici aussi nous avons enregistré une bonne participation des femmes aux activités réalisées.
- Lors des activités sportives de football sur les 8 équipes ayant participé à la compétition, soit 160 personnes, 4 équipes étaient des équipes féminines, soit un soit 80 femmes donc un pourcentage de 50% des femmes
- Le service de genre, famille et enfants ayant mobilisé beaucoup des femmes lors des journées portes ouverte a expliqué aux femmes que son service travail toujours en mode porte ouverte afin d'apporter assistance et solution aux problèmes des femmes en territoire de Mambasa.

Leçons apprises

Nous avons remarqué qu'en mettant à la disposition des autorités locales et autres acteurs locaux, peu des moyens avec un suivi de proximité, on peut améliorer suffisamment la Gouvernance Locale.

Histoires de succès

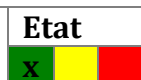
- L'implication de l'ensemble de service de l'Etat notamment le FARDC, PNC, ANR, DGM, Service étatique et par étatique, pour la constitution des équipes mixtes lors du tournoi sportif était une histoire du succès
- La mobilisation de la communauté et le leader communautaire afin de participer aux journées portes ouvertes sur l'axe du Projet était une histoire de réussite

Objectif Spécifique 5 : Cohésion sociale et résilience communautaire est améliorée

La Cohésion sociale et la résilience communautaire sont maintenant améliorées, en outre 98 % des bénéficiaires dont 100 % d'hommes et 97 % des femmes déclarent avoir généré des avantages grâce aux initiatives économiques de la phase 1 consolidées, par ailleurs 87 % d'hommes et 73 % des femmes travaillent "parfois" ou "souvent" avec des membres de la communauté en dehors de leurs propres familles.

Quant aux Muso, plus de 500 membres actifs dont 46 % d'hommes et 54 % de femmes de la première phase témoignent avoir généré des avantages grâce aux initiatives économiques entreprises avec les crédits qu'ils ont investis dans les activités génératrices de revenus telles que l'exploitation des champs, petit commerce, etc. Les bénéfices générés de ces activités leur ont permis de subvenir aux besoins de leurs familles, tels que les besoins en alimentation, les frais scolaires des enfants ou les soins médicaux

Résultat 5.1 – Les PLPD sont mis en œuvre par le fonds souple pour la transformation des conflits sur la zone du projet



Le PLPD sont maintenant mis en œuvre par le fonds flexible (souple) pour la transformation des conflits dans le territoire de Mambasa, 4 puits forés ont été forés comme micros projets financés par les fonds souples, en outre 1 cyber café et une construction d'un bâtiment pour le conseil territorial de la jeunesse ont été réalisés en termes des micros projets qui visent les jeunes.

Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) sont maintenant validés, 7 plans locaux de paix et développement (PLPD) ont été validés.

En outre pour ce résultat, l'attention a été focalisée sur deux aspects à savoir :

1. L'appui à la réalisation des micros projets sélectionnés parmi les priorités inscrites dans les plans locaux de paix et développement PLPD en sigle.

Comme il était prévu dans le document du projet, le comité de sélection des activités prioritaires inscrites dans les plans élaborés et validés a été déjà mis en place. Ce comité était composé d'Administrateur du Territoire comme président, les Chefs des chefferies concernées, un membre de la société civile locale, un représentant des leaders communautaires et représentant de la population, un représentant des confessions religieuses, un représentant de l'agence lead UN-HABITAT, et l'OIM entant que gestionnaire du fond flexible, sous l'égide du STAREC/SSU. Parmi les membres de ce comité on comptait deux femmes, ce qui représente 29% de représentativité des femmes ainsi donc 4 micros projets dont 4 puits d'eaux potables, d'où 2 à Badegaido chefferie de Bombo, 1 au PK 16 chefferie de Walese karo, et 1 au PK 51, chefferie de BANDAKA ont été sélectionnés et sont fonctionnelles grâce le fonds flexible (souple) pour la transformation des conflits dans le territoire de Mambasa,

2. L'implication des jeunes dans le processus de stabilisation et transformation des conflits

A) Le dialogue des jeunes,

Les dialogues des jeunes sont des rencontres permanentes que l'OIM a initiées et facilitées afin de permettre aux jeunes de discuter des problèmes liés à la stabilisation et proposer des solutions. Depuis le début du projet, 36 réunions ont été organisées par les jeunes sur les trois sites du projet (12 à Mambasa, 12 à Epulu et 12 à Niania dont la moyenne cumulée de participation est de 480 personnes parmi lesquelles 192 filles, soit un taux de participation de 40%. En outre, plusieurs efforts ont été fournis pour arriver à sensibiliser les filles afin qu'elles participent aux réunions des jeunes. Lors des rencontres avec des jeunes, le modérateur de la réunion devait à tout moment inciter les filles a démontré un intérêt à l'activité à travers des questions et d'explications impliquant directement les filles. Pendant la mobilisation des participants, il était question d'insister sur la participation des filles sur les communiqués qui devaient passer aux radios locales de la place. A Epulu par exemple, dans une interview radio diffusée, nous avons fait un appel dans ce sens afin de rappeler aux filles d'être actives pour le dialogue des jeunes.

Dans leurs rencontres, les jeunes ont échangé sur plusieurs problématiques qu'ils ont résumés en trois thèmes ci-après :

- La problématique des groupes armés et l'enrôlement des jeunes ;
- Le kidnapping et ses conséquences sur la stabilisation du territoire de Mambasa ;
- L'exploitation illégale des ressources naturelles ;

Pour cette phase du projet, les jeunes se sont montrés très intéressés et engagés. Ils participent activement aux séances de dialogues organisées par le conseil Territorial de la jeunesse avec l'appui du projet.

Pour bien assoir l'approche de dialogue démocratique au sein de la jeunesse et s'assurer que tous les jeunes sont impliqués à tous les niveaux du processus, le Conseil Territorial s'est lancé

dans un processus de sensibilisation et d'installation des noyaux de jeunes dans les différentes chefferies du territoire de Mambasa.

Pour la période du rapport, deux comités des jeunes ont été installés par le conseil dans deux chefferies. Il s'agit du comité des jeunes de la chefferie de Babila Bakwanza et de Babila Babombi. Pour Babila Bakwanza, les élections des responsables des deux comités ont été organisées à Lolwa au mois d'août 2017. Les jeunes de trois groupements (Bakwele, Bayaku et Bahaha) de cette chefferie étaient représentés. Dans la chefferie de Babila Babombi, les élections ont été organisées à Banana, dans le groupement de Bapongomo.

Au niveau de la cité de Mambasa, avec l'appui du projet, le conseil territorial des jeunes a initié un processus de création des noyaux des jeunes pour le dialogue dans les différents quartiers de Mambasa. Sur les cinq (5) principaux quartiers qui composent la cité de Mambasa, deux (4) disposent déjà des noyaux des jeunes. Il s'agit des quartiers Binase, Madidi, Madima et Mambasa centre.

Afin de permettre aux membres du Conseil Territorial de la jeunesse de comprendre la philosophie, les enjeux et la stratégie de la stabilisation, un atelier sur la Stabilisation et sur la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation a été aussi organisé en faveur de 31 Jeunes venus de tout le territoire parmi lesquels 8 femmes/Filles soit 25% taux de participation de filles.

B) La construction d'un centre d'encadrement des jeunes dénommé : « Espace des jeunes pour la paix et développement de Mambasa, EJPD en sigle ».

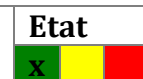
Pour répondre aux recommandations issues des résultats de dialogue de la première phase, un centre jeune dénommé : « *Espace des jeunes pour la paix et développement de Mambasa, EJPD en sigle* » a été construit et équipé d'un bureau et un cyber café- secrétariat/Secrétariat Public en appui à la mise en œuvre des PLPD avec le fond flexible (souple). Il servira d'un cadre permanent où les jeunes auront la possibilité d'échanger et discuter sur des questions liées à la consolidation de la paix et la gouvernance locale. Ils pourront ensuite formuler des recommandations qui seront prise en compte dans les grandes assises de dialogue démocratique.

Le cyber café/secrétariat public a été équipé de 6 ordinateurs, une imprimante, une connexion internet pour faciliter aux jeunes d'être connectés au monde extérieur, sa gestion est faite sous forme d'une activité génératrice de revenue afin de permettre aux jeunes d'assurer l'entretien et la maintenance du bureau du conseil territorial de la jeunesse ainsi que la pérennisation des actions de transformation des conflits

Produit 5.1.1 – Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) sont validés

Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) ont été validés. Au total 7 plans locaux de paix et développement (PLPD) ont été validés par le projet contenant ainsi les besoins spécifiques et primordial pour chaque chefferie.

| | |
|---|-------------|
| Résultat 5.2 – <i>Engagement maintenu des bénéficiaires actifs aux activités de la phase 1 pour la pérennisation</i> | Etat |
|---|-------------|



Le progrès de ce résultat fait état des deux regroupements organisés à Mambasa et à Eplu et doté déjà des comités de gestion. Un engouement des femmes bénéficiaires s'observe autour de l'approche de regroupement et création des associations paysannes. Ainsi, à Niania, la première Assemblée Générale a été organisée au mois d'octobre afin de collecter les avis des bénéficiaires pour le regroupement. A travers les mains levées, 57 personnes sur 63 participants étaient intéressés de l'importance du regroupement et prêtes à faire parties des membres de l'association paysanne qui devra être créée.

La collecte des données organisée par le projet dans la zone du Projet démontre un engagement maintenu des bénéficiaires actifs aux activités de la phase 1 pour la pérennisation, en outre 100 % des bénéficiaires actifs sont convaincus de la nécessité de regroupement. Cependant, 465

personnes parmi lesquelles 400 qui avaient été encadrées dans la première phase et 65 parmi les membres des Cases de Femmes qui ont réussi à développer des AGR grâce au système de Crédit rotatifs. Ces bénéficiaires sont repartis sur les trois sites à savoir : 323 personnes à Mambasa, 92 à Nia Nia, et 50 à Epulu. Ces bénéficiaires ont été sélectionnés sur base des critères principaux ci-après tels qu'indiqués dans le document du projet :

- Etre membre de la case de femme ;
- Avoir été bénéficiaires des AGR lors de la première phase encadrée soit par APEC ou ACIAR
- Détenir une AGR encore fiable et opérationnelle sur le marché.

Produit 5.2.1 : Les bénéficiaires des AGR sont regroupés en association

Les bénéficiaires des AGR sont maintenant regroupés en association, sur le total des bénéficiaires actifs 98 % des bénéficiaires actifs de la phase 1 ont adhéré au processus de regroupement, cependant 1 association au niveau territoriale a été créée avec 2 succursales autonomes à Epulu et à Niania, les documents légaux ont été obtenus, notamment le statut notarié, la lettre d'autorisation de fonctionnement et le ROI. Hormis, le regroupement en association paysanne, un appui en termes de renforcement des ARG existante a été fourni pour l'association :

Il s'agit de la dotation des deux Roko, aux succursales autonomes d'Epulu et de Niania. Le Roko une machine (Moulin) locale de fabrication d'huile de palme.

Le regroupement du siège, donc Mambasa centre regroupant les bénéficiaires de Mandima, et de cité Binase ont quant eux opté pour un appui en élevage de chèvres ainsi donc 38 chèvres et la construction d'une chèvrerie ont été remis à l'association.

Produit 5.2.2 : Les capacités des comités de gestion et contrôle des AGR sont renforcées

Les capacités des comités de gestion et contrôle des AGR sont maintenant renforcées, plus de 60 heures ont été consacrées par le projet à la formation de 74 membres des comités dont 70 femmes et 4 hommes sur la gestion des comités, signalons aussi que ce sont les femmes qui ont beaucoup bénéficiées des activités génératrices de revenus (AGR) lors de la première phase du Projet, notés aussi que les cases de femmes et le CLE, sont constitué presque par les femmes. En outre les résultats pré et post test ont démontré un niveau des connaissances amélioré des participants, 92% des participants ont eu une note très bonne dont 89% des femmes comparativement aux résultats pré test où seulement 9% des participants ont eu une note assez bonne. Cette formation a permis aux membres de mettre en place des outils et des méthodes de gestion transparente des associations afin de bien gérer leurs associations ainsi que de continuer à pérenniser les actions après la fin du projet.

Produit 5.2.3 –Le fonctionnement des groupements MUSO est amélioré

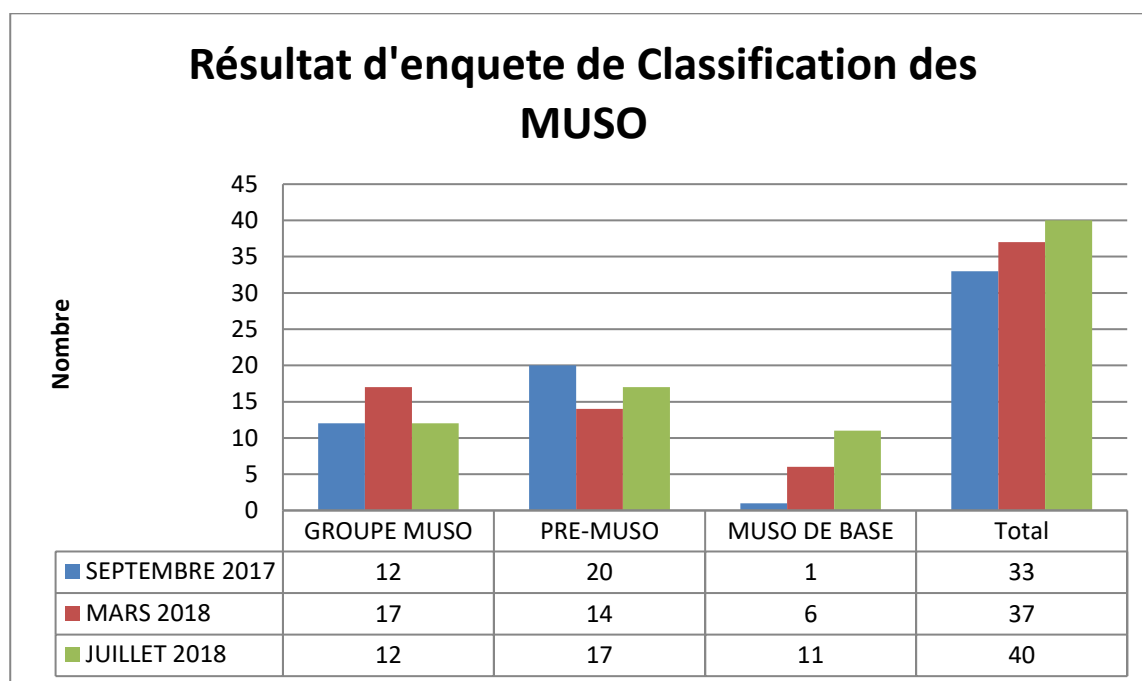
Le fonctionnement des groupements Muso est maintenant amélioré, cependant 10066\$ sont dans les caisses vertes des groupements des MUSO, 1036 dans les caisses rouges des groupements des MUSO, en outre un montant de 100\$ est octroyé aux membres des groupements de MUSO au total 135 membres ont été assistés avec un montant 1021.25 \$, donc une moyenne de 26.87\$. En outre nous avons 45 Muso opérationnelles dans 3 groupements de Muso (Mambasa, Epulu et Nia Nia). Les 3 Groupements de Muso opérationnels, ont mobilisé 30500 \$ pour le refinancement dont 20000 \$ apportés par le Projet et 10500 \$ mobilisés par les MUSO membres des 3 GM. 215 crédits ont été accordés par les Groupements des Muso aux membres pour un montant global de 21500\$US. 44 assistances ont été données aux membres pour un montant global de 1164 \$ US.

Après la première phase de projet qui avait consisté à la mise en place des Muso, à leur accompagnement ainsi qu'à la création de trois groupements des Muso, l'actuelle phase s'est plus consacrée à renforcer la capacité des membres de ces groupements des MUSO en vue de leur faciliter un bon fonctionnement. Ainsi, une formation a été organisée l'intention des membres de ces groupements des Muso et un accompagnement de proximité a été fait par les animateurs du projet à l'endroit des cadres des groupements des Muso toute la durée du projet à travers les réunions bimestrielles et autres rencontres. Au total 43 Muso sont opérationnelles

dans 3 groupements de Muso (Mambasa, Epulu et Niania avec plus ou moins 580 membres dont 329 femmes.

Le fonctionnement de ces Muso ont évolué progressivement au courant de la vie du projet avec l'accompagnement bien que d'autres Muso ont connu des difficultés. Les enquêtes réalisées dont les résultats sont résumés sur le graphique ci-dessous prouvent à suffisance cette amélioration. En effet, à la première enquête au mois de Septembre 2017, il y a eu 33 Muso classées, à la seconde enquête en Mars 2018, le nombre a augmenté à 37 Muso classées ; enfin à la troisième enquête de Juillet 2018 le nombre est passé à 40 Muso classées.

De même, le niveau de performance de ces Muso ont aussi évolué de Groupe Muso qui sont des Muso encore trop jeunes vers les Muso de base qui sont des Muso avec un fonctionnement optimal en passant par les Pré Muso qui remplissent déjà plus de 70% des critères de performance.



Quant aux groupements des Muso, leur fonctionnement également s'est vu amélioré tel que repris dans le tableau ci-après :

| MOIS | Décembre 2017 | | | Mars 2018 | | Juin 2018 | |
|---------|---------------------|----------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| SITES | Grande caisse Rouge | Caisse Refinancement | Montant d'Appui par le projet | Grande caisse Rouge | Caisse Refinancement | Grande caisse Rouge | Caisse Refinancement |
| Mambasa | \$ 671.78 | \$ 3,800.00 | \$ 7,400.00 | \$ 1,027.38 | \$ 11,200.00 | \$ 1,548.16 | \$ 11,200.00 |
| EPULU | \$ 660.90 | \$ 3,800.00 | \$ 7,600.00 | \$ 549.06 | \$ 11,400.00 | \$ 1,172.18 | \$ 11,400.00 |
| NIANIA | \$ 356.87 | \$ 2,500.00 | \$ 5,000.00 | \$ 113.87 | \$ 7,500.00 | \$ 402.62 | \$ 7,500.00 |
| Total | \$ 1,689.55 | \$ 10,100.00 | \$ 20,000.00 | \$ 1,690.31 | \$ 30,100.00 | \$ 3,122.96 | \$ 30,100.00 |

Le montant de cotisations dans la Grande caisse rouge (caisse d'assistance) s'est accru de 1689.55 \$ en décembre 2017 à 3122.96 \$ en juin 2018 alors que celui de la grande caisse verte

appelée la caisse de refinancement a évolué de 10100 \$ en décembre 2017 à 30100 \$ en juin 2018. Le projet a appuyé la caisse de refinancement avec un montant total de 20 000 \$. Cela a permis aux groupements de Muso d'accorder des crédits à ses membres avec une échéance à moyen terme de six et le nombre de crédits accordés s'est également accru. (cfr le tableau ci-dessous) :

| Sites | Décembre 2017 | | Mars | | Juin 2018 | | Total par site |
|--------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------------|
| | Nombre crédit | Montant | Nombre crédit | Montant | Nombre crédit | Montant | |
| MAMBASA | 37 | \$ 3,700.00 | 0 | \$ - | 56 | \$ 5,600.00 | \$ 9,300.00 |
| EPULU | 33 | \$ 3,300.00 | 28 | \$ 2,800.00 | 0 | \$ - | \$ 6,100.00 |
| NIANIA | 0 | \$ - | 0 | \$ - | 31 | \$ 3,100.00 | \$ 3,100.00 |
| Total | 70 | \$ 7,000.00 | 28 | \$ 2,800.00 | 87 | \$ 8,700.00 | \$ 18,500.00 |

Le projet a également appuyé les groupements de Muso dans l'élaboration des statuts pour leur permettre d'avoir une reconnaissance officielle afin de leur permettre de fonctionner en toute liberté et poser des actions utiles pour le développement de leur milieu.

Les démarches pour l'aboutissement de ces dossiers sont en cours au niveau de STAREC. D'une façon générale, les membres des Muso ont appréciés sa mise en place et ont remercié le projet pour cet outil et aussi le Groupement des Muso qui leur a permis de réaliser plusieurs projets d'autopromotion, et aussi des Assistances significatives en cas de problème.

Résultat 5.3 : les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont assurés



Les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont maintenant assurés, en outre le revenu mensuel moyen par ménage des bénéficiaires est de 145.354 Franc Congolais pour les hommes et 78.140 Francs Congolais pour les femmes alors qu'au début du projet le revenu mensuel moyen par ménage des bénéficiaires était de 80.896 Franc Congolais pour les hommes et 42.870 Francs Congolais pour les femmes, cependant 95% des bénéficiaires dont 100% d'hommes et 96% des femmes déclarent avoir généré des avantages grâce aux initiatives économiques de la phase 1.

Produit 5.3.1: La production de qualité des produits agricoles, animaux et piscicoles accrue

Le projet a appuyé 500 bénéficiaires composées en moyenne de 60% d'hommes et 40% des femmes sélectionnés sur base de leur performance réalisée pendant la 1^{ère} phase du projet. Ils ont été structurés en 3 Organisations Paysannes Fautières (OPF) et accompagnés dans la promotion des activités agricoles et d'élevage. Il s'agit principalement des activités de renforcement de la cohésion sociale et de la capacité technique à travers les groupes structurés en Champs écoles paysans (CEP) ainsi que la dotation des kits pour la production vivrière (215 ménages), maraichère (75 ménages), piscicole (75 ménages), l'élevage de caprins (135) ainsi que la production et la vente des foyers améliorés qui ont généré divers avantages socio-économiques. L'approche CEP a permis de structurer les bénéficiaires en groupes de travail mixtes d'hommes et femmes, autochtones et bantous au sein desquels les discussions sont canalisées en vue d'assurer un bon flot d'informations. Ce travail d'encadrement via les CEP a

permis de stimuler les échanges entre les participants et de prendre de décisions consensuelles au sein de groupes.

L'acquisition des semences vivrières et des chèvres s'est faite à travers les foires qui ont permis aux bénéficiaires d'obtenir des intrants de qualité de leur choix mais aussi d'injecter 19 250 \$ en cash dans la zone du projet avec divers effets économiques dans la communauté. Au total 3445 coupons valeur sécurisés ont été distribués, notamment, 2020 coupons à Mambasa, 475 coupons à Epulu et 950 coupons à Niania, ont permis d'acheter 5890 kg de semences vivrières (2840 kg de céréales et 3040 kg de légumineuses) et 135 géniteurs de chèvres en plus des semences maraichères fournies par la FAO. Le kit de 55 \$ par ménage était composé de 8kg d'arachide, 8kg de haricot, 10 kg de maïs et 10 de riz.

Le projet a aussi doté à la communauté 3 décortiqueuses de riz à raison d'une unité de transformation par site. Le tableau ci-dessous donne la répartition de tous les bénéfices par site :

Tableau de répartition des bénéfices par site :

| Site | kit semences vivrières | kits maraichers | Géniteurs caprins | Pisciculture | Décortiqueuse | TOTAL bénéficiaires |
|--------------|------------------------|-----------------|-------------------|--------------|---------------|---------------------|
| Mambasa | 140 | 25 | 60 | 25 | 1 | 250 |
| Epulu | 25 | 25 | 25 | 25 | 1 | 100 |
| Niania | 50 | 25 | 50 | 25 | 1 | 150 |
| Total | 215 | 75 | 135 | 75 | 3 | 500 |

A l'issue de 2 saisons culturales couvertes par le cycle du projet (saisons B2017 et A 2018), la disponibilité des produits agricoles de qualité s'est accrue dans les sites du projet. Au total 106 644 kg des produits vivriers (dont 10 700 kg d'arachide, 34 888 kg de haricot, 32 771 kg de maïs et 28 285 kg de riz) ont été récoltés. Au cours de la même période, 21 740 kg de légumes ont été récoltés.

Les 135 chèvres distribuées ont donné 57 petits, ce qui porte l'effectif actuel à 192 chèvres parmi lesquelles 48 sont gestantes. Pour la pisciculture, le projet a réalisé 15 étangs piscicoles avec une évolution positive de la productivité (première production et deuxième production) avec une différence pondérale allant de 300 à 900 grammes par poisson.

Ce projet a donc amélioré les opportunités d'accès aux protéines animales avec environ 9600 kg de viande et 3 557.5 kg de poissons produits pendant la même période.

Cette production a contribué à faciliter l'accès aux aliments, à diversifier la diète et améliorer l'alimentation dans les ménages. Les produits consommés par les ménages sont d'environ 78%, la partie destinée à la commercialisation soit 22% en moyenne a permis au ménage bénéficiaire d'obtenir un revenu mensuel moyen d'environ 80 896 Francs congolais par la vente de l'excédent de récolte par ménage. Ce qui contribue également à diversifier les sources de revenu des ménages et à renforcer ainsi la résilience de la communauté bénéficiaire du projet.

Produit 5.3.2: L'octroi des crédits est assuré par les caisses de résilience

A travers la mise en place des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) par le projet, l'accès au micro - crédits est maintenant facilité à travers les caisses de résilience appuyées par le projet à Mambasa, Epulu et Niania. Le projet a formé 30 leaders des associations dont 17 hommes et 13 femmes membres de l'OPF sur la méthodologie de mise en place et de gestion des AVEC afin de renforcer les capacités de gestion des épargnes et crédit

agricoles à réaliser au moyen de l'argent gagné suite aux actifs communautaires (travaux champêtres, jardins collectifs, etc.). Les AVEC mis en place sont des groupes solidaires mixtes composés d'hommes, femmes et jeunes autochtones et bantous ayant un objectif commun et au sein desquels la cohésion sociale a été renforcée.

Le projet a assuré le transfert de cash de 18 800 USD pour renforcer les caisses de résilience des bénéficiaires à hauteur de 10 000 USD à Mambasa, 2 800 USD à Epulu et 6 000 USD Niania. Les données collectées par HHI démontrent que 98% des femmes et 87% d'hommes ont eu accès aux crédits grâce à leur caisse de résilience. Cette opportunité d'accès aux crédits à travers les AVEC contribue à développer et diversifier les activités génératrices des revenus par les ménages regroupés et individuels. Les AVEC mis en place ont renforcées la capacité de gestion des micros crédits et améliorées la productivité des filières agricoles.

Défis et mesures de mitigation

- L'attentisme lié à la promesse de refinancement a entraîné la chute de plusieurs MUSO. Le refinancement est une opportunité qui peut devenir aussi un grand défi, pour cela la sensibilisation des MUSO doit être renforcée, afin de leur permettre de compter d'abord sur elles-mêmes avant de songer au refinancement. Les fonds de refinancement ont été l'appât principal qui a attiré plusieurs personnes même des aventuriers dans les MUSO, avec les différents mécanismes que nous avons mis en place pour accéder à ces fonds plusieurs personnes ont quitté les MUSO. Mais la vie des Muso continue bien.
- Le défi majeur auquel sera confronté le projet est le suivi de proximité limité des activités d'épargne et de crédit des membres des AVEC après le projet. Le processus de structuration des organisations paysannes mise en place par le projet arrêté en mi-chemin, le problème d'appropriation des acquis du projet par la communauté et la gestion des AVEC après projet sont des défis majeurs qui nécessitent une attention particulière de différentes parties prenantes au projet et des bailleurs. Dans le cadre de la stratégie Compact, et en attendant un autre projet similaire, l'Inspection Territoriale de l'Agriculture, Pêche et Elevage Mambasa (ITAPEL Mambasa) partenaire en charge du suivi des activités sur terrain a été sensibilisée à en assurer un suivi de proximité.

Le projet a formé 120 leaders des OPF dont 64 hommes et 56 femmes qui ont dupliqué leurs connaissances aux membres des OPF sur les techniques de production des actifs communautaires, techniques de conduite des champs vivriers, maraichers, étangs piscicoles et en reproduction des petits ruminants. Les comités des OPFs mis en place ont été dotés d'outils de collecte des données qui vont permettre de renseigner sur les indicateurs de performance du projet.

Coordination

- Ensemble avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) nous avons échangé et définies conjointement les modèles d'unités de transformations en faveur des bénéficiaires d'activités génératrices de revenus (AGR) agricoles, ensemble nous avons travaillé sur une stratégie de pérennisation et de maintenance des équipements et matériels dotés aux bénéficiaires dans le cadre de l'autonomisation.
- Dans cette étape nous avons bénéficié d'une coordination plus efficace pour la table ronde et autres activités du projet.

Ancrage institutionnel

- Les actions menées dans ce cadre ont un fort ancrage institutionnel, car elles viennent en appui à plusieurs actions déjà initiée lors de la phase I du projet.

Questions de genre

- Les aspects « genre » sont bien pris en compte dans les MUSO ayant plus de membres femmes que les hommes. En générale, les MUSO travaillent à la promotion du genre, c'est-à-dire, elles constituent des regroupements d'hommes et des femmes qui travaillent ensemble
- Les femmes et les hommes ont été sélectionnés et appuyés à proportion quasi égale lors de la dotation d'intrants agricoles et pour l'opportunité d'accès au crédit. En moyenne 98% des femmes et 87% d'hommes ont eu accès aux crédits grâce à leur caisse de résilience tandis que 52 % d'hommes et 48 % des femmes ont bénéficié de la formation sur la gestion des AVECs. Les peuples autochtones (PA) représentés dans le comité de l'OPF ont eux aussi bénéficié comme les bantous du même appui et accompagnement à part égale. Les jeunes garçons et filles jouissent des mêmes bénéfices du projet et sont associés à la prise des décisions à travers leur participation au comité de l'OPF dont ils sont membres avec des responsabilités partagées dans la gestion du groupe.

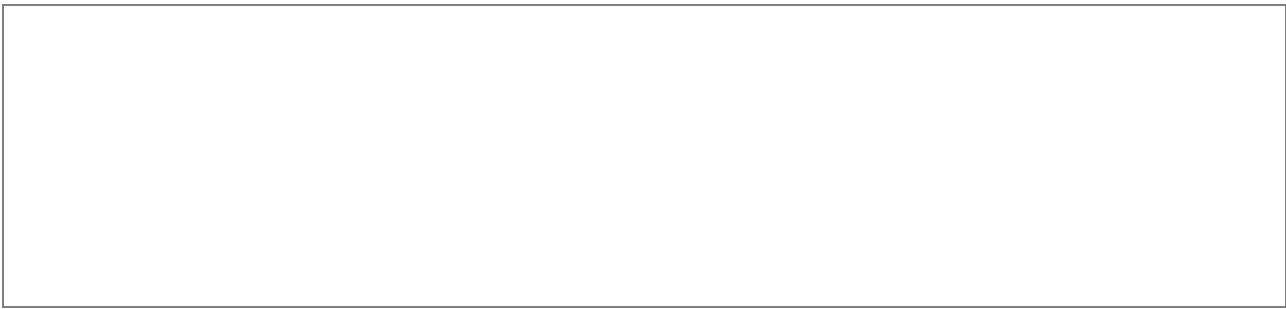
Leçons apprises

1. Les MUSO ont bien résisté malgré les 9 mois d'absence du projet, l'OIM a trouvé un taux de déperdition d'au maximum 20%.
2. Le GM d'Epulu a plutôt évolué pendant ces mois d'absence, avec le nombre de mois des MUSO et aussi bien les performances des MUSO. Cela est principalement dû au travail des animateurs endogènes. L'attente du refinancement a été la raison principale du découragement des membres et des MUSO qui ont disparu.
3. La caisse de résilience est susceptible de renforcer la cohésion entre les membres de la communauté et de créer l'engouement des bénéficiaires à adopter les itinéraires techniques des filières agricoles, d'élevage et de la pisciculture. Elle exige encore plus de ressources afin d'atteindre un plus grand nombre de ménages surtout des peuples autochtones pour induire un changement positif plus durable.
4. L'insuffisance des ressources et de temps d'accompagnement des bénéficiaires sont susceptibles de peser négativement sur la performance des structures communautaires mises en place à la base.

Histoires de succès

- Pour ce qui concerne les MUSO, un membre de Niania témoigne : « j'étais était locataire avant que je ne sois membre de MUSO. Après avoir adhéré à notre MUSO, << Main dans la main >>, j'ai bénéficié d'un crédit qui m'a permis de commencer une activité de petit commerce. Quelque temps après, j'ai acheté une parcelle dans laquelle j'ai construit ma propre maison. Je reste membre de notre MUSO et respecte toutes les conditions de la MUSO c'est-à-dire faire des cotisations et des bénéfices de tous les avantages de la MUSO ».
- Avec l'appui du projet, Betu Abianze, une jeune fille de la communauté autochtone de Bengasoli s'est engagée à promouvoir la production maraichère dans son village. Elle sensibilise ses paires, arrose le germe des maraichers chaque matin et distribue des plantules d'oignons, poireaux, aubergine et choux à ses voisins qui sont satisfaits de la récolte des légumes. Son groupe a produit 1640 kg de légumes la saison agricole A 2018 et réalisé 348 \$ issus de la vente de l'excédent de récolte.





Objectif Spécifique 6 : Niveau de violences sexuelles et basées sur le genre réduit

Les données collectées par HHI démontrent dans la zone du projet que le niveau de violences sexuelles et basées sur le genre est maintenant réduit, en outre 2 % de femmes et 2% d'hommes rapportent avoir subi des violences physiques ou sexuelles au cours des 6 derniers mois pendant que celle collectées en Juin 2017 démontrent que 14 % de femmes et 14 % d'hommes rapportent avoir subi des violences physiques ou sexuelles au cours des 6 derniers mois ce qui démontrent une réduction « 12% »de moins. Cependant 16 cas de violence sexuelle ont été enregistrés auprès des cliniques juridiques pendant la période de février 2018 à Juin 2019, ce qui démontre une régression de 74 cas des violences sexuelles enregistrées pendant la période d'octobre 2017 à Janvier 2018.

| | |
|---|-----------------|
| Résultat 6.1 : l'accès à la justice des victimes des Violences sexuelles et basées sur le genre est assuré | Etat |
|---|-----------------|

L'accès à la justice des victimes des Violences sexuelles et basées sur le genre est maintenant assuré, en outre 3 audiences foraines étaient appuyées par le PNUD dans le cadre du projet, dont l'une pour le Tribunal de Paix de Mambasa et deux autres pour le Tribunal Militaire de Garnison de l'Ituri. Cependant au cours de ces audiences foraines, les survivantes des violences sexuelles ont eu l'opportunité d'avoir accès à la justice, en comparaisant personnellement (à huis clos) et assistées par des avocats ; les auteurs de ces crimes ont été jugés et condamnés.

Produit 6.1.1 : l'information, l'orientation, et l'assistance judiciaire des victimes violences sexuelles sont assurées

L'information, l'orientation, et l'assistance judiciaire des victimes violences sexuelles sont maintenant assurées, du fait de la présence de la Clinique Juridique et du BCG sur l'accompagnement des survivants, cependant 64 cas enregistrés auprès de la Clinique juridique 30 cas des VS et 4 cas SGBV ont été enregistrés, accompagnés et référés au BCG pour une prise en charge judiciaire pendant la période allant de février 2018 à juillet 2018 devant les tribunaux, et 16 jugements rendus sur les cas SGBV.

Au total sur 138 cas des survivants enregistrés auprès de la Clinique Juridique tout au long du projet 87 dossiers ont trouvé une suite auprès des différentes instances judiciaires.

| N° | DESCRIPTIONS | NOMBRE |
|-----------|-------------------|-----------|
| 01 | Acquittements | 10 |
| 02 | Condamnations | 59 |
| 03 | Dossiers en cours | 14 |
| 04 | Classé sans suite | 4 |
| 05 | TOTAL | 87 |

Produit 6.1.2 : le fonctionnement des structures et de la chaîne pénale est amélioré

Le fonctionnement des structures et de la chaîne pénale est maintenant améliorée, en outre le projet a réhabilité les bâtiments abritant le Tribunal de Paix de Mambasa et le parquet y rattaché, a été réhabilité toutes les installations dans ledit bâtiment sont en marche ; des panneaux installés pour produire l'électricité, le tank installé pour l'eau, par ailleurs avec le plaidoyer fait, le Tribunal de Paix de Mambasa qui était devenu quasiment non-fonctionnel faute des animateurs judiciaires, a reçu l'affectation de 3 magistrats (1 Président et 2 juges) depuis le mois d'Aout 2018. Tous sont présents à Mambasa, assurent le fonctionnement régulier de cette juridiction. En outre le Tribunal de Paix de Mambasa a tenu **173 audiences ordinaires** au cours des 10 derniers mois de son fonctionnement depuis l'affectation des juges, et le tribunal de paix de Mambasa appuyé par le projet a rendu **108 jugements**.

| | | | | | | | |
|--|---|-------------|--|--|---|--|--|
| Résultat 6.2 : Prévalence réduite des normes sociales nocives qui contribuent aux violences basées sur le genre | <table border="1"> <tr> <td colspan="3" data-bbox="1308 537 1445 582">Etat</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1308 582 1348 642">X</td> <td data-bbox="1348 582 1388 642"></td> <td data-bbox="1388 582 1445 642"></td> </tr> </table> | Etat | | | X | | |
| Etat | | | | | | | |
| X | | | | | | | |

Les données collectées par HHI dans la zone du Projet démontrent que 86% des femmes et 59% d'hommes estiment ne plus adopter des croyances et des valeurs qui facilitent la violence sexuelle grâce aux sensibilisations faite par le Projet.

Produit 6.2.1 : Sensibilité accrue des parties prenantes sur les méfaits des normes sociales nocives aux VBG

La Sensibilité est accrue des parties prenantes sur les méfaits des normes sociales nocives aux VBG, en outre les données collectées par le projet lors des missions de suivi et sensibilisation de masse dans la zone d'implémentation du Projet où toutes les couches participent; démontrent le changement des attitudes partant de la prise de conscience des leaders communautaires au niveau de la base qui accompagnent la communauté à travers les sensibilisations contre les normes sociales négatives (perceptions, croyances, attitudes et pratiques) non-conformes à la loi. Il en est de même de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des victimes des VSBG dans la communauté. Cette dernière comprend progressivement l'attitude à adopter face au cas de violences sexuelles. Par ailleurs, la communauté comprend la démarche à suivre lorsqu'un cas de SGBV advient, en saisissant l'autorité compétente de la police ou du parquet afin de solliciter la réparation. Toutefois, l'accent continue d'être mis sur les arrangements à l'amiable qui se commettent en catimini dans le milieu ; car la population est suffisamment sensibilisée que cette pratique est interdite. Les autorités judiciaires et administratives de la place consultées, confirment recevoir un nombre réduit des plaintes relatives aux violences basées sur le genre qu'il y a 5 ans ; les gens sont sensibilisés régulièrement et évitent des comportements compromettants qui pourraient les exposer sous le coup de la loi.

Produit 6.2.2 : coordination assurée entre activités de dialogue pour intégrer les questions SGBV

La coordination est maintenant assurée entre les activités de dialogue pour intégrer les questions SGBV, en outre le Projet a organisé 10 sessions d'activités (5jours par activité) de sensibilisation sur l'axe Mambasa-PK51, les activités au cours desquelles les thèmes abordés relevaient des violences sexuelles et basées au genre, tels que « Disons non à toute pratique de nature à compromettre notre dignité par des actes de violences sexuelles et basées au genre ». 2 sessions de formation d'Epulu-Nia Nia-Mambasa (4jours) au cours desquelles 108 leaders communautaires dont 48 femmes et 60 hommes, ont été formés, outillés, puis recyclés afin de mener les activités de sensibilisation dans la communauté. Ils ont bénéficié de la formation sur la communication pour le changement de comportements dans la communauté (conformément

à la stratégie nationale disponible) ; outil produit par l'UNESCO, servant de guide à toutes les activités de sensibilisation en matière de violences sexuelles qui prône le changement des comportements et des normes socioculturelles comme approche pour réduire durablement les VBG.

Défis et mesures de mitigation

La non comparution personnelle de la survivante de violence sexuelle à l'audience foraine pour faire sa déposition ou donner l'identification du présumé auteur craignant exposer sa dignité ou par peur d'être stigmatisée et de s'exposer ainsi à l'insécurité physique si l'auteur venait d'être libéré ou encore par les membres du présumé auteur qui l'ont vue charger ce dernier à l'audience : Au-delà des suivies permanentes des para juristes qui accompagnent les survivants à chaque instant des procédures, une forte sensibilisation a été organisée en renfort aux émissions pour (i) pouvoir encourager la survivante à dénoncer et se présenter à l'audience foraine ; (ii) décourager la survivante et les siens à procéder à la résolution à l'amiable des dossiers de viol.

Coordination

Le Groupe de travail violences basées sur le genre, coordonné par le bureau genre du territoire de Mambasa, tient régulièrement ses réunions au niveau de Mambasa. Et les activités réalisées sont aussi présentées et commentées de sorte à donner la possibilité aux intervenants et autorités de connaître l'évolution des activités : leurs chronogrammes, les sites et les partenaires de mise en œuvre et cibles .Par ailleurs, par des mails d'informations, de contact téléphoniques, nous maintenons un contact permanent au sein du consortium sur l'évolution des activités et en cas de difficulté, des solutions sont trouvées de manière concertée avec le lead (UNHABITAT), la SSU et le STAREC.

Encrage institutionnel

La forte implication des partenaires nationaux dans la mise des activités a contribué non seulement à l'atteinte des résultats mais aussi à renforcer l'appropriation et la pérennisation des acquis du projet. En effet, pour la réalisation des Plans de Développement Locaux : Pour les sensibilisations : l'administrateur du territoire, le pouvoir judiciaire, la société civile ont été associée d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de ces activités chaque acteur, selon sa spécificité.

Questions de genre

L'aspect genre a été pris en considération dans la réalisation de différentes activités du projet. Parmi les 40 leaders communautaires qui ont été identifiés pour des sensibilisations de grands publics dans le cadre d'appui à la clinique juridique en matière de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, figurent aussi bien les représentants des jeunes que les associations féminines et coutumières de Mambasa, Epulu et Nia Nia. C'est ainsi que dans la majeure partie, la clinique juridique reçoit non seulement les survivants des violences sexuelles et celles basées sur le genre mais aussi tous les cas dont le besoin peut être de leur apporter la médiation ou une orientation quelconque envers les autorités ou institutions compétentes.

Leçons apprises

Le projet est mis en œuvre à travers une approche communautaire inclusive et participative, permettant ainsi une appropriation du projet par les différentes communautés à travers les leaders communautaires (représentants des jeunes, associations féminines et coutumières de Mambasa, Epulu et Nia Nia), les autorités locales mais également les services techniques de l'État.

Cette approche a permis, à titre d'exemple, au Coordonnateur de la Clinique juridique et aux défenseurs judiciaires du BCG d'animer des émissions relatives à la sensibilisation à la lutte contre les violences sexuelles par l'entremise de la Radio Amkeni.

Histoires de succès

Le Tribunal de paix de Mambasa est devenu opérationnel depuis aout 2017 : grâce au plaidoyer mené par le PNUD le Conseil Supérieur de la Magistrature, a nommé et affecté les magistrats au Tribunal de paix de Mambasa : 3 juges sont présents et le tribunal fonctionne régulièrement. Il siège en toute matière : civile, pénale, justice pour mineure, chambre de conseil. Et cela pour la toute première fois, depuis sa création en 1982 par ordonnance présidentielle.

PARTIE 2 – PERCEPTIONS D'IMPACT

2.1 Sur la base des changements qui se sont produits au niveau de chaque composante (produits et résultats dans chaque objectif spécifique), quel type d'impact au niveau de projet vous pensez avoir atteint ?

Le projet a atteint un impact en termes de soutien maintenu (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, par le canal du dialogue démocratique. En plus de cela signalons le renforcement de l'engagement des parties prenantes dans le processus de stabilisation, à travers les connaissances des problématiques de conflits dans la zone d'intervention, l'opérationnalisation des mécanismes de transformation des conflits, et les renforcements des capacités des structures locales de transformation des conflits. Nous notons aussi une bonne amélioration dans le **rapprochement**, l'apaisement des tensions ambiantes, l'intégration du Genre et un retour progressif de la confiance entre les populations et les autorités de la RFO. En plus de cela, les activités de sensibilisation menées d'une manière inclusive par le projet ont permis **l'amélioration de la confiance** entre la population et les institutions judiciaires et la restauration de l'Etat. A cela s'ajoute les activités d'épargne crédit qui contribue au **renforcement de l'autonomie** des femmes dans la zone du Projet à travers la création des AGR. Dans le même sens, l'autonomisation progressive des structures communautaires de dialogue en l'occurrence : la CFI, Case de Femmes, les CLEs et les Musos assure la pérennité du projet. L'on a noté aussi une satisfaction manifestée des autorités relativement aux activités de la CFI (**processus d'enregistrement et de certification des parcelles attribuées aux peuples autochtones (Pygmées) qui sont considérés socialement comme des peuples nomades n'ayant pas des terres.**

La mise en place des **mécanismes d'alerte** eu égard aux **conflits fonciers** suscite la satisfaction des populations.

2.2 Sur la base des preuves/données fournies par les indicateurs au niveau des résultats et produits dans chaque composante (objectif spécifique), comment et jusqu'à quel point est-ce que vous estimez que le projet dans son ensemble est en train d'influencer les dynamiques de conflit sur lesquelles il est supposé intervenir ?

Par le renforcement de l'engagement des parties prenantes au niveau Local, Territoire, Province, National, dans le processus de Stabilisation, 8 décisions ont été prises par rapport aux problèmes soulevés et des acteurs pour la mise en application ont été identifiés de ce qui précède, 8 réponses ont été apportées par rapport aux décisions prises, ces actions ont permis : 1. la tenue de la grande réunion de sécurité afin d'essayer de répondre aux problèmes de gouvernance Locale, 2. L'animation des émissions radio diffusées par rapport aux compétences matérielles et personnelles des juridictions civiles et militaires, 3. L'animation des émissions par la PNC sur l'ensemble du territoire pour Sensibiliser les usagers de la route sur les notions de base du Nouveau Code de Route, 4. L'opérationnalisation des mesures de lutte contre le commerce des drogues et des boissons fortement alcoolisées, 5. La lutte contre la non mise en valeur de parcelles pour diminuer le taux de conflits fonciers, 6. le plaidoyer pour la non pris en charge de dossiers civils par les juridictions militaires, 7. La création des espaces devant servir pour la mise en place des infrastructures publics comme les bureaux de l'état, les hôpitaux, les écoles et 8. La sensibilisation par la société civile contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la RFO 9. L'élaboration et la validation des PDL dans les 7 chefferies de Mambasa.

PARTIE 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

| | |
|---|-----------------|
| UNHABITAT : Le taux de consommation budgétaire est de 348,861.55 sur le 359.090 reçu, ce qui représente un taux de consommation de 97% | Etat |
| PNUD : Le PNUD est à un taux de consommation de 99% sur le montant total de 329530.47 reçus | Etat |
| UNESCO : Le taux de consommation budgétaire est de 228.441,22 sur le 246.053 reçu, ce qui représente un taux de consommation de 93% | Etat |
| FAO : Le taux de consommation budgétaire est de 96,409 sur le 98,421 reçu, ce qui représente un taux de consommation de 98% | Etat |
| OIM : Le taux de consommation budgétaire est de 533.479,51 sur le 548.800 reçu, ce qui représente un taux de consommation de 97% | Etat |

Si les dépenses sont en retard (rouge) ou en décalage (jaune), veuillez expliquer brièvement

Pour les rapports financiers jusqu'à présent reçus, le taux de consommation à la hauteur de la consommation requise

3.2 Progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit¹.

Veuillez fournir votre budget détaillé en pièce jointe en le remplissant comme expliqué par le Secrétariat Technique lors de la présentation sur ce modèle de rapport.

¹ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

3.3 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements éventuels apportés au projet (quel type et quand), ou si des changements sont envisagés pour le future proche

La gestion et la mise en œuvre du projet a été participative et inclusive, l'appui du Secrétariat Technique et Comité Technique de Suivi s'est avéré pertinent en termes de garde-fou à l'égard de PMO. En outre deux groupes de travail ont été initiés au sein du projet dont celui du genre et de suivi évaluation afin d'accompagner les PMOS à travers des réunions mensuelles sur la prise en compte des aspects liés au genre, à la collecte des données et au rapportage du projet, cette expérience s'est démontrée efficace en termes de performance du projet. Le gouvernement provincial et les autorités provinciales ont accompagné le projet à travers la stratégie d'engagement Compact en lien avec chaque objectif spécifique du projet.

ANNEXES – CADRE LOGIQUE

Notes sur le cadre logique

Cadre Logique IRF phase II



Annexes final au
prodoc FCS IRF pha: